



Illustration : Nicolas
Brachet

Canal Psy

ISSN : 2777-2055

Éditeur : Université Lumière Lyon 2

110 | 2014

Mémoires, oublis, reconstructions

🔗 <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=1517>

Référence électronique

« Mémoires, oublis, reconstructions », *Canal Psy* [En ligne], mis en ligne le 20 novembre 2020, consulté le 07 juin 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=1517>

DOI : [10.35562/canalpsy.1517](https://doi.org/10.35562/canalpsy.1517)

SOMMAIRE

Valérie Haas et Frédéric Guinard
Édito

Dossier. Mémoires, oublis, reconstructions

Valérie Haas

Une notion peu exploitée en psychologie sociale : l'oubli collectif

Catherine Thomas-Antérion

Les souvenirs flashes : l'oubli impossible ?

Virginie Hollard

Se souvenir pour oublier. La *damnatio memoriae*

Raphaël Colson

Imaginaire et mémoire de la Grande Guerre à travers la fiction contemporaine

Jean-Marc Talpin

« Grand-père n'était pas un nazi ». National-socialisme et Shoah dans la mémoire familiale de Harald WELZER, Sabine MOLLER et Karoline TSCHUGGNALL

Le coin du chineur

Frédéric Guinard

Ludwig LEWISOHN, *Le destin de Mr Crump*

L'œil du psychone

L'œil du psychone

À propos

Lorraine Gérardin-Laverge et Denis Forest

La dimension reconstructive de la mémoire : de la psychologie à la philosophie

Hommage

Institut de Psychologie

Hommage à Danielle MORANGE

Édito

Valérie Haas et Frédéric Guinard

TEXTE

- 1 Ce numéro de Canal Psy est un peu en retard... disons qu'il a su se faire désirer ?
- 2 Le point de départ de ce numéro se situait initialement dans notre volonté de proposer aux lecteurs de Canal Psy une trace écrite de la conférence du 24 avril 2014 qui a eu lieu à la Bibliothèque Municipale de La Part-Dieu dans le cadre des « Amphis de Lyon 2 » et de l'appel à projet « Réussite & qualité ». Psychologie sociale, Histoire, Neuropsychologie, trois intervenantes de trois disciplines différentes avaient tenté d'apporter des éléments de réponse à la question de l'oubli collectif et de la manière dont une société ou un groupe pouvaient le mettre en place.
- 3 Ou bien, nous pourrions situer l'origine de ce numéro à la proposition, déjà ancienne, de Denis FOREST et de Loraine GÉRARDIN-LAVERGE, de rendre compte des données de la Philosophie et des Neurosciences cognitives sur la question de la mémoire et de ses capacités de reconstruction...
- 4 À moins que... oui, à moins que ce ne soit lors de la 2^e journée de réflexion du Groupe de Recherche en Psychologie Sociale sur les thématiques de la subjectivité et de la narrativité en 2009 que se situent les prémisses de ce projet ?
- 5 Nous ne nous souvenons plus vraiment...
- 6 Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater que ce dossier sur l'oubli et les dimensions sociales de la mémoire va bien au-delà de ce projet initial : Du point de vue intra-individuel, les travaux de Catherine THOMAS-ANTÉRION font état de recherches à la jonction de la neuropsychologie et de la psychologie sociale puisque le collectif est convoqué par le biais de souvenirs autobiographiques liés à des événements publics. Les résultats riches présentés dans cet article montrent que ce qui ne reste pas sous la forme du souvenir (vivace) est « oublié ». Cependant, les neuropsychologues en étudiant « ce qui

perdure » s'inscrivent alors dans une démarche en creux, consistant à mettre en évidence ce qui peut rendre un souvenir solide et donc étudier son mécanisme inverse (ce qui a disparu). Les travaux consacrés aux *flashbulbs memories* (souvenirs d'événements publics émotionnellement importants ancrés dans la mémoire autobiographique des sujets) permettent alors d'envisager les facteurs qui inscrivent plus durablement le souvenir (temps, émotions...) et de décrire sa nature.

- 7 Virginie HOLLARD évoque dans son article la mise en place de l'oubli institutionnel dans la vie politique romaine. Celle-ci a en effet prévu, dans le fonctionnement de ses institutions, un oubli politique permettant de faire disparaître de la mémoire collective la trace des mauvais dirigeants de la cité après leur mort. Cet oubli politique portait un nom : la *damnatio memoriae*. La richesse de cet article met en lumière à la fois la manière dont « l'effacement est visible » (par le biais du martelage des noms), mais aussi la manière dont la communauté construit collectivement cet oubli de manière à donner une version consensuelle, réunifiante et réconciliante de la cité pour l'avenir.
- 8 Raphaël COLSON retrace avec finesse la façon dont les œuvres de fiction (et de science-fiction) rendent compte de la façon dont l'Histoire est transformée, reconstruite à travers le temps par la mémoire (personnelle et collective) et l'imaginaire des auteurs de livres, de bandes dessinées ou de films. À travers des exemples pris dans la transmission culturelle de la Grande Guerre, ce spécialiste de l'imaginaire populaire nous montre combien cette dernière est à la fois recomposée en fonction des époques et des enjeux sociétaux, mais qu'elle conserve tout autant des constantes qui rappellent le processus d'ancrage cher à la théorie des représentations sociales.
- 9 Jean-Marc TALPIN nous invite enfin avec enthousiasme à la lecture d'un essai sur la « mémoire culturelle » au travers de la manière dont on parlait de l'époque nazie et de la Shoah au sein des familles allemandes des années 2000.
- 10 Si nous n'avons su hasarder que quelques hypothèses sur les raisons qui nous ont amenés à réaliser ce dossier sur l'oubli, nous ne pouvons qu'espérer qu'il sera le point de départ de nombreux projets de numéros articulant ainsi les différentes approches des sciences

humaines et sociales, démarche qui n'aurait pas laissé indifférente la regrettée Danielle MORANGE à qui nous rendons hommage en fin de numéro.

11 Nous vous souhaitons une agréable lecture.

AUTEURS

Valérie Haas

IDREF : <https://www.idref.fr/069840482>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000010757884>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/15500051>

Frédéric Guinard

IDREF : <https://www.idref.fr/196831296>

Dossier. Mémoires, oublis,
reconstructions

Une notion peu exploitée en psychologie sociale : l'oubli collectif

Valérie Haas

DOI : 10.35562/canalpsy.1528

PLAN

Qu'entend-on par mémoire collective/sociale ?

La part d'ombre de l'oubli dans les sciences sociales

Des représentations négatives de l'oubli dans le sens commun ?

La vertu de l'oubli

L'oubli à l'échelle institutionnelle et collective

TEXTE

- 1 Vaste champ de recherche pluridisciplinaire, la mémoire sociale occupe, depuis presque une trentaine d'années, différents domaines d'études, comme l'histoire, la philosophie, l'ethnologie ou encore la sociologie (NORA, 1984-1993 ; RICŒUR, 2000 ; ROUSSO, 1987 ; BAUSSANT & PETER, 2007, GENSBURGER, 2010). Du côté du social, du politique ou du médiatique, elle est aussi source d'enjeux et la question du « devoir de mémoire et du droit à l'oubli » (FERENCZI, 2002) ne cesse d'interroger les identités des groupes en présence dans l'espace social. En psychologie, la thématique de la mémoire n'est pas nouvelle, si l'on se réfère aux travaux de recherche issus de la psychanalyse ou de la psychologie cognitive : la question des souvenirs involontaires ou volontaires, le domaine de l'émotion lié à la sensation et à la perception occupent de longue date les réflexions de nombreux chercheurs. En psychologie sociale, la prise en compte et l'intérêt pour ce champ de recherche restent encore relativement récents bien que les travaux pionniers datent du début du siècle dernier. Depuis une vingtaine d'années, un fort regain d'attention est porté sur cette thématique, faisant écho à des thèmes de recherche déjà existants dans notre discipline (représentations sociales, identités, émotions). L'ensemble des outils conceptuels et techniques permettant maintenant de cerner ce que l'on appelle communément

« la mémoire collective » est donc vaste, tellement vaste qu'il est souvent difficile d'en donner une définition consensuelle.

Qu'entend-on par mémoire collective/sociale ?

- 2 Dans un premier temps, nous pouvons dégager en psychologie sociale deux perspectives, deux courants épistémologiques : celui qui fait de la mémoire une connaissance du passé et celui qui ramène la connaissance à une mémoire, dans le cadre de l'approche de la cognition, comme traitement de l'information. C'est alors aux processus et aux formes d'organisation de la mémoire et de la connaissance, tel qu'ils se développent au niveau individuel et intra-mental, que l'on s'intéresse, indépendamment de leurs dimensions sociale et temporelle. Mais la dimension sociale peut être aussi entendue d'une autre manière et en étroite relation avec la dimension temporelle. On parlera alors de mémoire sociale et/ou collective s'intéressant aussi bien à la manière dont les facteurs sociaux interviennent dans l'élaboration et le fonctionnement de la mémoire et de la connaissance qui lui est liée, qu'à ses contenus toujours localisés dans le passé.
- 3 Ces différents courants ont été l'objet de regain d'attention en psychologie sociale, sous l'effet du développement du cognitivisme, du constructionnisme social et de la stimulation offerte par les contributions des sciences sociales (histoire orale, lieux de mémoire, retours du passé dans des conflits ethniques). De ce fait, l'étude de la mémoire apparaît à la fois comme un champ d'exploration empirique nouveau et un espace de débat épistémologique. Cependant, force est de constater qu'il n'existe pas de véritable définition consensuelle à ce sujet (HAAS et JODELET, 1999/2007 ; 2000). Aussi, on peut, en effet, tout aussi bien considérer que la mémoire est définie comme sociale ou collective :
 - parce qu'elle est partagée par une collectivité de personnes ;
 - parce qu'elle se constitue à travers la communication ;
 - parce qu'elle est le symbole des expressions et des modes d'organisation de la société ;
 - parce que les gens ont vécu chronologiquement un même événement ;

- ou parce que leurs ascendants ont vécu un même événement.

- 4 Cependant, Maurice HALBWACHS, pionnier dans ce domaine de recherche (1925, 1941, 1950), effectue dans ses différents écrits une distinction pour le moins éclairante entre la mémoire sociale et la mémoire collective. NAMER (2000), l'un des spécialistes des travaux d' HALBWACHS, explique que la mémoire sociale est à appréhender chez l'auteur en tant que mémoire du « tout » de la société et que la mémoire collective renvoie, elle, à une société particulière, celle du groupe. Ainsi, peut-on définir la mémoire *de* la société et la mémoire *dans* la société pour distinguer la mémoire collective de la mémoire sociale.
- 5 D'un côté, la mémoire collective renvoie à deux dimensions : l'une, se référant à la mémoire produite par l'échange social ; l'autre, propre à un groupe social, ethnique, etc., se rapprochant en cela de la mémoire culturelle.
- 6 D'un autre côté, la mémoire sociale renverrait, elle, à l'influence des cadres sociaux et aux courants de pensée sur la structuration de phénomènes mémoriels.
- 7 Ces éléments nous aident à appréhender des distinctions fines entre des notions qui sont actuellement utilisées dans des sens très divers. Nos recherches se situant du côté de la perspective halbwachsienne de la mémoire, cette théorisation est souvent associée, en lien avec les réflexions de cet auteur, à une prise en compte des fonctions identitaires de la mémoire.
- 8 Depuis notre arrivée à Lyon 2 en 2005, plusieurs travaux de recherches nous ont permis d'ancrer plus avant cette théorisation dans le champ d'études de la pensée sociale. En 2007, a été créé le Master 2 Recherche « Représentations et transmissions sociales » dont nous avons l'actuelle responsabilité. Il est adossé au laboratoire GRePS (Groupe de recherche en psychologie sociale) et a vu sortir plusieurs masterant-e-s ayant pour la plupart poursuivi-es en thèse¹. Nombreux de leurs travaux ont aussi pris en compte et étudiés la place des représentations sociales en lien avec la thématique mémorielle depuis presque une dizaine d'années dans cette formation. Nous avons par ailleurs développé ces questions tout au long de notre parcours (plusieurs articles, chapitres d'ouvrage et travaux de recherche sont accessibles sur le site du laboratoire [http-](http://www.greps.univ-lyon2.fr/)

[p://greps.univ-lyon2.fr/](http://greps.univ-lyon2.fr/)) et plus récemment dans notre habilitation à diriger des recherches : « Traces, silences, secrets. Une approche psychosociale de la mémoire et de l'oubli collectif » (HAAS, 2012) et dans un chapitre à deux voix (JODELET et HAAS, 2014).

- 9 Ayant été invitée à coordonner ce numéro pour la revue Canal Psy, nos choix d'articles se sont portés vers des chercheur-e-s issu-e-s de spécialités ou disciplines voisines de manière à ouvrir des perspectives d'échanges sur cette thématique². Au-delà de la spécialisation de chacun des auteurs, ces travaux ont tous en commun de s'intéresser plus spécifiquement aux imbrications de la mémoire et de l'oubli, que cela soit au niveau individuel ou collectif. La mémoire est en effet une notion dont Marie-Claire LAVABRE écrivait en 2000 : « qu'elle (la mémoire) émerge dans l'ambiguïté au tournant des années soixante-dix et qu'elle est aujourd'hui usée d'avoir trop servi » (p.51).
- 10 Les difficultés de définition évoquées précédemment en témoignent. Aussi, notre choix s'est porté ici sur le regard qu'une neurologue, une historienne et un essayiste (spécialiste de l'imaginaire populaire) portaient sur cette notion d'oubli au regard de celle de la mémoire beaucoup plus souvent travaillée. Cependant, il va sans dire que mémoire et oubli sont intrinsèquement liés et que l'on ne peut aborder l'un sans voir aussitôt apparaître l'autre. L'oubli n'est pas le contraire de la mémoire, il est sa face cachée. L'oubli n'est pas un vide, un creux, le négatif de la mémoire. Il est, pourrait-on dire, nécessaire à la mémoire, il en est partie prenante, il est son *obvers* (JODELET, 1992). Pour aborder cette question de l'oubli du côté de la psychologie sociale et du sens commun en particulier, nous avons cheminé à travers la littérature et les recherches en psychologie pour saisir quelles sont les différentes formes prises par l'oubli du côté du collectif.

La part d'ombre de l'oubli dans les sciences sociales

- 11 Dans la littérature des sciences sociales, il n'existe pas, à notre connaissance, d'ouvrages traitant à eux seuls de l'oubli, notamment dans ses dimensions culturelles et collectives. RICŒUR en fait lui-

même le triste constat (2002) consacrant, de son côté, une partie de son ouvrage *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (2000) à cette dernière notion. Il en détaille le sens et propose une lecture sous la forme d'un double mouvement : son niveau de profondeur et sa manifestation. Un seul volume issu d'un travail littéraire admirable permet d'y voir plus clair : celui de Harald WEINRICH (1997, 1999 pour la traduction française) intitulé : *Léthé*. WEINRICH y décrit, dans les détails, ce qu'il appelle *l'art de l'oubli*, un peu à la manière de ce que proposait France YATES sur *l'art de la mémoire* (1966,1975). Il y fait un travail critique sur les rapports à l'oubli qu'entretiennent les sociétés occidentales (notamment européennes) depuis l'Antiquité en se basant sur des œuvres littéraires et des travaux scientifiques fouillés.

- 12 Si nous tentons d'entrevoir les images de l'oubli transmises à travers le sens commun nous pouvons avancer l'idée que cette autre face de la mémoire possède une représentation plutôt négative. Y aurait-il dès lors une bonne mémoire et un mauvais oubli ? Posons à travers cet article quelques pierres à l'édifice de ce qu'est l'oubli dans sa représentation collective.

Des représentations négatives de l'oubli dans le sens commun ?

- 13 Dans sa représentation « physique », « matérielle », l'oubli est souvent posé (à la différence de la mémoire, qui fait figure de grenier, de réservoir, d'édifice, d'entrepôt) comme en deçà, en dessous, dans un gouffre, un sous-sol, un puits, un trou (rappelant ici l'image du trou de mémoire) avec l'idée de quelque chose qui tombe « dans » l'oubli, ou que l'on jette. L'expression « jeter aux oubliettes » prend évidemment tout son sens, au propre comme au figuré. Des étudiants, que nous avons récemment interrogés sur ce qu'évoquait pour eux le mot « oubli », nous livraient les termes suivants : la mémoire, le trou de mémoire, le vide, la perte, le néant, le traumatisme, la pathologie, l'étourderie, la caverne, les oubliettes... Il est assez intéressant de voir à travers le nuage lexical proposé ci-dessous (figure 1) que les représentations de ce terme rejoignent les différences de profondeur de l'oubli comme les décrivait RICŒUR (2000) ; à savoir un oubli superficiel : « tête de linotte »,

« étourderie » et un effacement pour toujours de la trace comme en témoignent les termes « vide » ou « perdue » par exemple.

Figure 1 : Nuage lexical de l'oubli dans le sens commun.



- 14 On se souvient aussi de l'ouvrage 1984 de Georges ORWELL (1948), où le protagoniste du livre, Winston, qui travaille au commissariat des archives, est chargé de supprimer toute trace écrite des souvenirs de la société, permettant ainsi une réécriture permanente de son histoire. Par l'intermédiaire d'un orifice, il « jette » ainsi les traces, les souvenirs du groupe afin d'en réécrire certaines parties. Image on ne peut plus symptomatique et effrayante d'un état totalitaire. Sous l'angle de la littérature et envisagé à l'extrême, la négation de la mémoire, sous le spectre de l'oubli, devient un processus fascinant et renvoie à des enjeux identitaires forcément inquiétants. Qui n'a pas lu aussi la magnifique nouvelle de BORGÈS (1944), *Funes el memorioso*, où le protagoniste, doté d'une mémoire infinie, finira par en mourir ? Aussi, pourrait-on écrire « qu'il est tout aussi difficile de vivre sans oublier, mais qu'il est tout aussi impossible de vivre sans mémoire » (LE RIDER, 1999, p.208).
- 15 WEINRICH (1997, 1999) cite le texte de BÖLL (1957) *Le jeteur* qui décrit un homme chargé de retirer, tôt le matin, avant l'arrivée des employés, les informations jugées « superflues » d'une grande compagnie d'assurances de Cologne. Cette parabole du jeteur préfigure parfaitement notre monde actuel, les difficultés du traitement de l'information, de sa sélection et de notre (in)-capacité à pouvoir les trier... Par ailleurs, des travaux scientifiques actuels font aussi état du lourd travail des archivistes concernant la sélection, le choix, les décisions à prendre de ce qu'il restera pour l'avenir de nos communautés (PAULHAN, 2002 ; RODES, 2002 ; WIEVIORKA, 2002).

- 16 Dans sa représentation imagée, il y a aussi une couleur qui renvoie à l'oubli. Le gris associé à celle des cendres, de la poussière, voire du sable soulevé par le vent. L'oubli étant souvent associé à des régions abandonnées ou désertiques. ROBIN intitule l'un de ses chapitres liés à la destruction des traces urbaines « la couleur de l'oubli » (2003, p. 78), et Enki BILAL (2011) dessinateur bien connu de bandes dessinées, parle de l'utilisation constante du gris dans son travail d'artiste, comme d'une couleur travaillée pour rendre compte de l'oubli, de l'indicible, expliquant même qu'il la mélange avec de la véritable cendre de cigarette ou de cigare, faisant ainsi varier ses nuances pour plus de vérité... L'idée d'écraser et de réduire en poussière ramène à l'aspect inéluctable de l'oubli. Les cendres étant synonymes d'oubli, de destruction, elles sont aussi le symbole des morts. On pense bien sûr, à ce propos, aux hommes et femmes réduits en cendre dans les camps d'extermination, aux génocides, à la destruction humaine, à l'anéantissement de la trace. L'oubli est parfois représenté par un ciel nuageux, de la brume, voire le sommeil, la nuit comme ces temps voilés, de demi-consciences, sombres, obscures. Ne dit-on pas parfois, qu'il faut « dormir pour oublier » ou que l'insomnie est synonyme d'« impossibilité à oublier » ? Mais l'image la plus puissante, la métaphore la plus forte vient du grec, car l'oubli, Léthé, au-delà d'être une divinité féminine, issue de la famille de la nuit³, est avant tout le nom du fleuve des enfers, qui dispense l'oubli aux âmes des défunts. L'oubli se confond alors avec l'élément liquide, l'eau. On pourrait y ajouter, à travers ce calme et cette fluidité, un côté relativement rassurant. L'oubli serait-il aussi nécessaire, bénéfique ?

La vertu de l'oubli

- 17 D'autres passages par la littérature nous amènent alors à souligner les bienfaits de l'oubli. Ainsi, faisons référence à l'histoire des Lotophages dans l'Odyssée d'HOMÈRE (chant IX). Le fruit offert aux hommes d'équipage d'Ulysse, outre son agréable saveur, possède la vertu de procurer l'oubli. C'est pourquoi les éclaireurs d'Ulysse, après en avoir mangé, ont oublié le but de leur voyage, le retour à Ithaque, ainsi que leur mission d'exploration de l'île... Dans le chant X de l'Odyssée, Ulysse est à nouveau confronté à la tentation de l'oubli avec la belle Circé. Cette dernière fait boire aux voyageurs une drogue de l'oubli (un mélange de vin, de farine et de miel) qui « efface le souvenir de la

patrie » et amène Ulysse à succomber au sortilège de l'amour et à en oublier Pénélope...

- 18 Ainsi, ces deux facettes de l'oubli se retrouvent dans le sens commun. La première est représentée par la négation de la mémoire, le non-retour, l'effacement pour toujours de la trace, que l'on apparenterait à une forme d'amnésie, sorte « d'oubli poison » si nous reprenons l'image du *pharmakon* de PLATON. La seconde, une forme d'oubli « remède », serait celle qui soulage les peines, qui permet d'effacer son chagrin, ses soucis, les traces d'une histoire difficile. Un oubli qui aiderait à aller mieux, un oubli nécessaire, qui oblitérerait une partie de l'histoire, une partie des souvenirs des hommes pour qu'ils puissent continuer à vivre. L'oubli remède serait alors l'oubli tourné vers la vie. L'oubli contiendrait donc en lui une force maléfique et un remède à tous les maux, il aurait une action à la fois bienfaisante et malfaisante. Qu'en est-il de l'oubli à l'échelle collective ? Existerait-il aussi un bon et un mauvais oubli pour le groupe ? Peut-on parler d'un oubli salvateur, d'un oubli qui pourrait être aussi nécessaire pour le groupe ?

L'oubli à l'échelle institutionnelle et collective

- 19 Dans l'histoire des peuples, on connaît des formes imposées d'oubli, totalitaires (TODOROV, 2010), d'autres, plus silencieuses ne sont pas pour autant moins subversives et restent garanties par les institutions. Elles émanent souvent de l'histoire officielle. L'ouvrage pionnier en la matière, il y a plus de trente ans, concernant la réécriture de l'histoire dans les manuels scolaires de FERRO (1981), était pour cela exemplaire.
- 20 La question de l'oubli institutionnel a été principalement envisagée par les sociologues et les historiens. MERTON (1993) fut l'un des premiers à en étudier ses enjeux dans le champ scientifique. Mais, les monuments, les noms de rue, les plaques apposées par les collectivités, les mémoriaux ou les musées, les films, mais aussi les commémorations que : « les institutions s'efforcent de contrôler, tellement l'enjeu en est essentiel » participent aussi, en tant que « foyers épars », à la constitution d'une certaine conscience

historique (FERRO, 1985, p. 79). À ce niveau, la mémoire devient particulièrement sélective et l'oubli est ainsi convoqué. La question de l'oubli institutionnel et des formes que peut prendre la reconstruction n'est pas uniquement attachée à une sélection quasi mécanique de la mémoire (voir aussi CONNERTON, 1989, 2009).

- 21 Reprenant les travaux et réflexions de HOBBSAWM et RANGER (1986) consacrés aux *Inventions de la tradition*, nous pourrions écrire qu'il existe d'autres (en)-jeux à l'invention d'une histoire collective, consistant à structurer certaines parties de la vie sociale et à inculquer (imposer ?) aux individus certaines valeurs et normes de comportements sociaux ou culturels qui seront ensuite souvent appropriées par le groupe. HOBBSAWM (1995), par le truchement de références historiques et d'observations détaillées de la société anglaise notamment, souligne que ces inventions viennent souvent symboliser ou raviver la cohésion sociale, l'appartenance à des groupes, établir ou légitimer des institutions, des statuts ou des autorités ou encore inculquer des systèmes de croyances ou des modes de conduite (p.183). Ces réflexions ne sont pas sans rappeler le travail de thèse de Nikos KALAMPALIKIS (2007) en psychologie sociale qui, filant la métaphore d'Alexandre le Grand en Grèce, a pu mettre en évidence combien la mémoire des jeunes Grecs d'aujourd'hui renvoyait peu au véritable ancrage de ce personnage dans leur histoire. En revanche, celui-ci demeurerait l'objet d'enjeux forts, parce qu'il exacerberait le sentiment d'appartenance nationale dans le conflit qui oppose Grecs et Macédoniens.
- 22 Des formes actives de l'oubli collectif peuvent avoir des fonctions allégeantes pour le groupe. À Vichy, la reconstruction d'une nouvelle histoire par et pour le groupe renvoyait à une nécessité d'alléger un passé trop lourd (à ce propos, voir HAAS 2002a, 2002b, 2004, 2008, 2012a, 2012b). D'autres formes d'allègement sont représentées par des aspects de politisation de la mémoire, ou de législation de la mémoire. On pense par exemple à l'amnistie, celle qui fait dire à RICŒUR « qu'une société ne peut pas être en colère contre une partie d'elle-même indéfiniment », ou encore à la prescription, au pardon collectif sorte d'usage éthique de l'oubli, où celui-ci « remplit une fonction allégeante et décharge la société du poids du passé » (RICŒUR, 1999, p. 94). L'oubli peut donc avoir une fonction positive, et ressembler à ce que nous pourrions nommer un oubli

« remède » avec pour objectif l'unité sociale ou la réconciliation. Ces différentes formes et fonctions de l'oubli sont rassemblées dans la figure 2, proposée ci-dessous.

Figure 2 : Les formes actives et les fonctions de l'oubli collectif (HAAS, 2012b).



- 23 Les trois articles qui suivent posent aussi la question de la place et du rôle de l'oubli, tant à l'échelle individuelle que collective.
- 24 La lecture que nous pouvons faire de ces articles serait de dire que finalement « rien ne s'oublie » (en dehors de processus pathologiques), mais que des traces restent en creux, ténues, discrètes pouvant être ravivées tant du côté de l'individu que du groupe. Elles sont bien là et le souvenir est donc la résultante des imbrications de la mémoire et de l'oubli au présent, principe même de la réminiscence : « J'appellerais *mémoire* ce qui demeure essentiellement ininterrompu, continu. *L'anamnesis* désignera la réminiscence de ce qui a été oublié » (YERUSHALMI, 1988, p.10).

BIBLIOGRAPHIE

- BAUSSANT, M. & PETER, J.P. (2007). « Mémoires plurielles, mémoires en conflit ». *Ethnologie française*, XXXVII, 3, 388.
- BILAL, E. (2011). *Ciels d'orage*. Paris : Flammarion.
- BORGÈS, J. L. (1944). *Funèr el memorioso*. In *Fictions*. Paris : Gallimard.
- CONNERTON, P. (1989). *How societies remember*. Cambridge : Cambridge university press.

- CONNERTON, P. (2009). *How modernity forgets*. Cambridge : Cambridge university press.
- FERENCZI, T. (2002). *Devoir de mémoire, droit à l'oubli ?* Bruxelles : Éditions Complexe.
- FERRO, M. (1981). *Comment on raconte l'histoire aux enfants à travers le monde entier*. Paris : Payot.
- FERRO, M. (1985). *L'histoire sous surveillance*. Paris : Calmann-Lévy.
- GENSBURGER, S. (2010). *Les Justes de France. Politique publique de la mémoire*. Paris : Presses de sciences Po.
- HAAS, V. (2002a). « Approche psychosociale d'une reconstruction historique. Le cas vichyssois ». *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 53, 32-45.
- HAAS, V. (2002b). « La face cachée d'une ville ». In T. FERENCZI (Ed.), *Devoir de mémoire, droit à l'oubli ?* (pp. 59-71). Paris : Éditions Complexe.
- HAAS, V. (2004). « Les cartes cognitives : un outil pour étudier la ville sous ses dimensions socio-historiques et affectives ». *Bulletin de Psychologie*, 474, 621-633.
- HAAS, V. (2008). « Les enjeux de la transmission : les risques de la mémoire partisane ou de l'instrumentalisation de l'histoire ». *Les Carnets du GREPS*, 1, 1-8.
- HAAS, V. (2012a). « Vichy : vers un retour aux sources ? » In N. DIASIO & K. WIELAND (Eds). *La (dé)-construction socio-culturelle de l'oubli. Rupture et continuité dans les cadres sociaux entre 1945 et 1989*. (titre traduit de l'allemand : *Die sozio-Kulturelle (De-)Konstruktion des Vergessens. Bruch und Kontinuität in den Gedächtnisrahmen um 1945 und 1989*. (pp. 185-196). Bielefeld, Aisthesis-Verlag.
- HAAS, V. (2012b). *Silences, traces, secrets. Une approche psychosociale de la mémoire et de l'oubli collectif*. Habilitation à diriger des recherches. Université Paris Descartes.
- HAAS, V. & JODELET, D. (1999, 2007). « Pensée et mémoires sociales ». In J.P., PÉTARD (Ed.), *Psychologie sociale* (pp. 111-160). Paris : Bréal.
- HAAS, V. & JODELET, D. (2000). « La mémoire, ses aspects sociaux et collectifs ». In N., ROUSSIAU (Ed.), *Psychologie sociale* (pp. 121-134). Paris : InPress.
- HAAS, V. & LEVASSEUR, E. (2013). « A symptom of collective forgetfulness: the rumor », *Culture & Psychology*, 19(1), 60-75.
- HALBWACHS, M. (1925, 1994). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel.
- HALBWACHS, M. (1941, 1971, 2008). *La topographie légendaire des évangiles en Terre sainte*. Paris : Presses universitaires de France.
- HALBWACHS, M. (1950, 1997). *La mémoire collective*. Paris : Albin Michel.
- HOBBSAWM, E. & RANGER, T. (Eds). (1986/2006). *L'invention de la tradition*. Paris : Éditions Amsterdam.
- HOBBSAWM, E. (1995/2008). « Inventer des traditions », *Enquête*, 2, 171-189 (en ligne depuis 2008).

- JODELET, D. (1992). « Mémoire de masse : le côté moral et affectif de l'Histoire », *Bulletin de Psychologie*, 45, 405, 239-256.
- JODELET, D. & HAAS, V. (2014). « Memorie e rappresentazioni sociali ». In A. PALMONARI & F. EMILIANI (Eds). *Psicologia delle rappresentazioni sociali. teoria e applicazioni*. (pp. 123-147). Bologna : Il mulino.
- KALAMPALIKIS, N. (2007). *Les Grecs et le mythe d'Alexandre. Étude psychosociale d'un conflit symbolique à propos de la Macédoine*. Paris : L'Harmattan.
- LAVABRE, M.C. (2000). « Usages et mésusages de la notion de mémoire ». *Critique internationale*, 7, 48-57.
- LE RIDER, J. (1999). « Oubli, Mémoire, Histoire dans la "Deuxième considération inactuelle" », *Revue germanique internationale*, 11, 207-225.
- Merton, R.K. (1993). *On the Shoulders of Giants. The post italianate edition*, Chicago, University of Chicago Press.
- NAMER, G. (2000). *Halbwachs et la mémoire sociale*. Paris : L'Harmattan.
- NORA, P. 1984-1993. *Les lieux de mémoire. La République. La Nation. Les France*. Paris : Gallimard.
- ORWELL, G. (1948). 1984. Paris : Éditions de poche.
- PAULHAN, C. (2002). « Mémoires et archives littéraires : du manuscrit à l'édition, du secret à l'historicisation ». In T. FERENCZI (Ed.), *Devoir de mémoire, droit à l'oubli ?* (pp. 197-209). Paris : Éditions complexes.
- RICŒUR, P. (1999). « Définition de la mémoire d'un point de vue philosophique ». In *Pourquoi se souvenir ? Académie universelle des cultures* (pp. 28-32). Paris : Grasset.
- RICŒUR, P. (2000). *La mémoire, l'Histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- RICŒUR, P. (2002). « Esquisse d'un parcours de l'oubli ». In T. FERENCZI (Ed.), *Devoir de mémoire, droit à l'oubli ?* (pp. 21-32). Paris : Éditions Complexes.
- ROBIN, R. (2003). *La mémoire saturée*. Paris : Stock.
- RODES, J.M. (2002). « L'archivage au temps d'internet ». In T. FERENCZI (Ed.), *Devoir de mémoire, droit à l'oubli ?* (pp. 211-224). Paris : Éditions complexes.
- ROUSSO, H. (1987). *Le syndrome de Vichy*. Paris : Seuil.
- TODOROV, T. (2010). *L'expérience totalitaire : la signature humaine*. Paris : Seuil.
- WIEVIORKA, A. (2002). « Entre transparence et oubli ». In T. FERENCZI (Ed.), *Devoir de mémoire, droit à l'oubli ?* (pp. 177-184). Paris : Éditions complexes.
- WEINRICH, H. (1999). *Léthé. Art et critique de l'oubli*. Paris : Fayard.
- YATES, F. (1966, 1975). *L'art de la mémoire*. Paris : Gallimard.

NOTES

- 1 Élodie LEVASSEUR, a soutenu en 2014 une thèse intitulée : « Les objets du quotidien : une négociation mémorielle. Approche psychosociale de l'articulation des traces mémorielles et matérielles dans la transmission de l'expérience d'une inondation. ». En juin 2015, Amélie DEMOURES ATER soutient aussi sous notre direction une thèse : « Lieux de rumeurs, lieux de co-mémorations. Vers la reconstruction d'un passé. Le cas d'AZF ». Enfin, Blandine CERISIER finalise un travail de doctorat sur la question des odeurs en groupe et de leur mémoire collective dans le cadre d'une co-direction avec Nikos KALAMPALIKIS (Professeur de psychologie sociale, Lyon 2).
- 2 Virginie HOLLARD, Catherine THOMAS-ANTÉRION et Valérie HAAS avaient déjà eu l'occasion de travailler ensemble sur la thématique de l'oubli dans des interventions proposées dans le cadre des Amphis de Lyon 2 à la Bibliothèque de la Part-Dieu en avril 2014.
- 3 Avec pour mère la *discorde*, part d'ombre de son ascendance.

AUTEUR

Valérie Haas

Professeure de psychologie sociale, Université Lyon 2, Institut de psychologie,
Laboratoire GRePS (EA)

IDREF : <https://www.idref.fr/069840482>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000010757884>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/15500051>

Les souvenirs flashes : l'oubli impossible ?

Catherine Thomas-Antérion

DOI : 10.35562/canalpsy.1529

PLAN

Introduction

Mais l'oubli existe-t-il ?

Les souvenirs flashes

Les caractéristiques des souvenirs flashes

L'évolution dans le temps des souvenirs flashes

Souvenir flash et émotion

Conclusion

TEXTE

Introduction

- 1 L'accès aux souvenirs est actuellement considéré du point de vue neurobiologique comme la reconstruction d'une trace construite préalablement avec un réseau de neurones interconnectés et réparti dans l'ensemble du cortex. L'accès au souvenir dépend d'un certain nombre de facteurs : notamment la charge émotionnelle de l'épisode, sa répétition, la qualité des souvenirs antérieurs partageant avec lui des caractéristiques et donc des éléments du réseau neuronal. Un souvenir est considéré comme vivace ou épisodique (ces termes varient selon les auteurs et les modèles théoriques), lorsque celui-ci conserve la trace de son contexte externe de survenue, c'est-à-dire son cadre spatiotemporel et celle de son contexte interne, c'est-à-dire l'état émotionnel du moment et plus largement la phénoménologie (sons, odeurs, ambiance, etc.). Un certain nombre d'événements de nos vies vont perdre ces éléments contextuels et devenir des souvenirs génériques (tous les jeudis, j'allais à mon cours de piano). Ils constituent une sémantique personnelle à côté de savoirs comme notre date de naissance et celles de nos proches, nos différentes adresses, etc. (PICARD., EUSTACHE, PIOLINO, 2009). Les associations neuronales sont infinies et les combinaisons sans limites.

Ceci conduit à l'hypothèse que « rien ne s'oublie » en dehors de processus pathologiques qui altèrent les neurones et leur fonctionnement (par exemple les maladies neurodégénératives) mais que l'accès à une information peut être perdu en raison d'un manque (un effacement) d'indices pour reconstruire la trame neuronale. Ceci est un phénomène physiologique dans les états dissociatifs accompagnant certains stress traumatiques : le sujet par une modification de sa conscience, encode mal l'événement, c'est-à-dire les indices contextuels externes et internes ce qui participe à enfouir définitivement celui-ci, si la dissociation est réussie (THOMAS-ANTÉRION, 2012). Les modèles d'organisation en systèmes ou les modèles unitaires de la mémoire sont nombreux. Par contre, il n'existe pas de modèle d'oubli... Dans certains tests, on appliquera des procédures d'oubli dirigé avec des listes de mots où le sujet doit s'en rappeler certains et en oublier d'autres. On comprend d'emblée que si cette situation expérimentale apporte des renseignements notamment sur l'encodage contrôlé, il ne nous renseigne pas sur ce qu'est l'oubli.

Mais l'oubli existe-t-il ?

- 2 Des situations rares de translation temporelle encore appelée *écmnésie* suggèrent que « rien ne s'oublie ». Ainsi la littérature rapporte l'expérience de patients qui pendant une période d'amnésie accède à des souvenirs perdus. Nous avons publié l'observation d'une jeune femme migraineuse qui en cours de migraine, avait utilisé un numéro de téléphone inusité depuis plusieurs années, d'une amie qu'elle ne voyait plus... tout en étant incapable, la crise terminée, de le retrouver. Ou encore, un patient pendant une amnésie dissociative ayant persisté neuf mois accédait par flashes à des pans de son passé plus de dix ans en arrière. Ainsi, il avait pu dessiner une rue avec tous les commerces de l'époque ce qu'aucun de ses proches ne pouvait faire (performance qui avait pu être contrôlée avec des archives) ou avait pu citer tous les professeurs d'un conseil de classe, douze ans plus tôt, ce qu'aucun d'entre eux ne parvenait à réaliser, « mélangeant » les promotions (2,3).
- 3 Pour comprendre ce qu'est l'oubli, les neuroscientifiques ont tendance à étudier les situations où les souvenirs sont les plus vivaces ! Bien comprendre ce qui rend un souvenir solide à jamais est

en effet un moyen de comprendre ce que pourrait être le mécanisme inverse (EUSTACHE et l'Observatoire B2V des mémoires, 2014).

Les souvenirs flashes

- 4 BROWN et KULIK ont proposé en 1977 le terme de *flashbulb memory* pour définir le souvenir que l'on a des circonstances où l'on a appris un événement public particulièrement surprenant ou ayant sur nous un fort impact émotionnel, en s'intéressant à ce que les Américains conservaient comme souvenir du moment où ils avaient appris l'assassinat de John-F KENNEDY. Ces souvenirs particuliers ont été décrits à l'origine par COLGROVE au XIX^e siècle, au décours de l'assassinat d'Abraham Lincoln. Ils suscitent une abondante littérature (pour revue voir LUMINET & CURCI, 2009). Les auteurs se sont essentiellement intéressés à la nature (et aux qualités) de ces souvenirs (LUMINET & CURCI, 2009). Plus récemment des équipes se sont intéressées à l'effet de l'âge ou des pathologies neurodégénératives (8-10) et à l'impact éventuel sur l'identité sociale de ce type de mémoire (11-12). Les souvenirs flashes sont une forme particulière de souvenirs vivaces (RUBIN et KOZIN, 1984) puisqu'il y a un télescopage (une association) entre souvenir événementiel et souvenir biographique. Si l'on se réfère aux modèles unitaires de la mémoire, on peut dire que l'événement public joue ici le rôle d'un indice de récupération privilégié d'un souvenir biographique. Il s'agit de souvenirs pour lesquels un sujet peut dire précisément les circonstances où il se trouvait lorsqu'il a appris un événement inattendu et spectaculaire. Cette émotion peut être négative (l'attentat de *Charlie Hebdo* et la prise d'otages de l'*Hypercashier*) ou positive (l'alunissage d'*Apollo* ou la victoire de la France lors de la coupe du Monde en 1998). Il est classique de distinguer six dimensions canoniques à ces circonstances : où et quand, comment, avec qui, en train de faire quoi, et dans quel état d'esprit, nous étions lorsque nous avons appris la survenue de l'événement et ce que nous avons alors fait immédiatement au décours. Le délai de recueil du souvenir flash varie de quelques heures suivant juste l'événement : le procès d'O.J Simpson dont le dénouement était attendu en direct à la télévision (SCHMOLCK, BUFFALO et SQUIRE, 2000) à des décennies plus tard (la mort de Mustafa Kemal ATATÜRK en 1938 (TEKCAN, PEYNIRCIOGLU, 2002)). La plupart des études concernent un événement isolément

étudié : l'assassinat de J. F. KENNEDY, le procès d'O.J SIMPSON, l'attentat du président REAGAN, l'explosion de la navette Challenger, la mort de Lady Di, le 11 septembre 2001.



Nicolas Brachet.

Les caractéristiques des souvenirs flashs

- 5 Les souvenirs flashs sont détaillés, imagés et conservent durablement les informations contextuelles de l'épisode d'acquisition de l'événement. Une question théorique est de savoir pourquoi tel événement et pas tel autre suscite un souvenir vivace. Pour tenter d'y répondre, RUBIN et KOZIN (1984) ont proposé à un groupe de sujets de rappeler un événement personnel choquant (décès d'un proche) et

neuf événements publics : les assassinats de J. F. KENNEDY, Medgar EVERS, Malcom X, Martin Luther KING, Robert KENNEDY, les agressions de Georges WALLACE, Gerald FORD, le scandale concernant Ted KENNEDY et le décès du Général FRANCO. Les sujets devaient indiquer par écrit les circonstances dans lesquelles ils avaient appris l'information, puis estimer les conséquences de l'événement dans leur vie et le nombre de fois dont il en avait parlé depuis. Ainsi six catégories d'informations (informations canoniques) ont été répertoriées : le lieu où le sujet a appris l'événement (Où), l'activité en cours (QUOI), la source de l'information (QUAND/QUI), les émotions du sujet (COMMENT), celles des autres (AVEC) et les conséquences personnelles (PAR CONSEQUENT). Pour ces auteurs, le rappel de l'événement et de l'une de ces dimensions canoniques suffit à qualifier le souvenir de souvenir flash (ce n'est pas le cas pour toutes les équipes). L'événement qui en suscitait le plus était l'assassinat de JFK. Les deux variables critiques pour la formation d'un souvenir flash étaient le niveau de surprise et les conséquences directes sur l'individu. Selon ces auteurs, les souvenirs flashes seraient associés à un mécanisme physiologique d'encodage particulier qui les distinguerait des autres traces mnésiques et qui impliquerait notamment l'amygdale du fait de leur connotation émotionnelle. Différentes études ont depuis remis en cause le rôle du niveau de conséquence. Ainsi PILLEMER (1984) en étudiant l'événement de la tentative d'assassinat de Ronald REAGAN a montré que la génération du souvenir flash est davantage liée à l'intensité de la réaction émotionnelle initiale (COMMENT) lors de l'annonce de l'événement. De même, pour CONWAY (1995) qui a étudié l'impact de l'explosion de la navette *Challenger*, le niveau de surprise, le niveau de conséquence et la répétition n'étaient pas essentiels pour la construction du souvenir flash à la différence de l'implication émotionnelle du sujet. Dans une perspective évolutionniste, se souvenir durablement de certains événements pourrait être plus sensible à la survie de l'espèce, plus important pour le groupe social et permettrait aussi à l'individu de développer, en marge de sa propre identité, une identité sociale (GUY, CAHILL, 1999).

- 6 HIRST *et al.* (2009) ont pu apporter des données très importantes concernant la *nature* des souvenirs flashes. Ces auteurs ont étudié l'événement du 11 septembre auprès d'un échantillon de sujets

américains résidant dans divers états : 391 participants ont répondu une quinzaine de jours après l'épisode, 11 mois (pour éviter la première commémoration) et trois ans après, à un questionnaire écrit prenant environ 45 minutes. Ces auteurs n'ont trouvé, dans cette étude très rigoureuse, aucune relation entre les souvenirs flashes et cinq critères de la littérature : le lieu de résidence (New York et les autres villes, le quartier des tours et les autres quartiers), les conséquences personnelles (une atteinte directe comme des dégâts dans le lieu de vie, la perte d'un emploi ou un retentissement psychologique subjectif), l'émotion ressentie, le niveau d'intérêt pour le traitement de l'information par les médias et l'importance des conversations individuelles à l'issue. Par contre toutes ces dimensions (sauf le niveau émotionnel) influençaient la qualité du rappel du souvenir public (plus de détails). Concernant ce même événement, DAVIDSON, COOK et GLISKY (2006) ont montré que l'âge ne modifiait pas la génération d'un souvenir flash ni de son maintien, un an plus tard.

- 7 Nous avons nous-mêmes recherché avec la batterie EVE 30 (THOMAS-ANTÉRIOR *et al.*, 2006), composée de trente événements publics, auprès de 108 sujets âgés de 20 à 79 ans, des souvenirs flashes, en précisant 4 dimensions : le lieu (où), le moment de la journée (quand), ce que les sujets étaient en train de faire (quoi) et ce qu'ils avaient ressenti à ce moment-là (comment). Une analyse de variance a montré un effet principal du facteur Groupe ($F(5,102) = 12.28, p = 0.001$) et du facteur Période ($F(9,918) = 161.84, p = 0.0001$) ainsi qu'une interaction significative entre les facteurs Groupe et Période ($F(45,918) = 5.06, p = 0.0001$). En résumé, les événements qui se sont produits au cours des périodes 1990/1999 et 2001 éveillent des souvenirs flashes plus nombreux chez tous les participants, et les événements relatifs à la période 1960/1969 pour la génération des 60 à 79 ans. Les souvenirs flashes sont solides : les sujets âgés récupèrent plus de 40 ans plus tard des souvenirs encodés pendant leur jeunesse, à la période dite du pic de réminiscence. Pour les années les plus récentes, le pourcentage de souvenirs flashes est réduit chez les personnes âgées de 70 à 79 ans : l'effet de l'âge pourrait être différent selon l'âge où l'événement public est vécu sans que l'on ne puisse éliminer l'impact social différent de certains événements, en fonction de l'âge. Un des résultats principaux de cette étude est la fréquence de survenue des souvenirs flashes. Ainsi, huit des événements parmi les 30 proposés

(plus de 25 % !) provoquaient l'évocation d'un souvenir flash dans au moins 40 % des cas : *la victoire française lors de la coupe du monde 1998, l'effondrement des tours du World Trade Center, l'explosion d'AZF, le passage à l'euro, les 17 % de voix pour Le Pen, la mort de Cloclo et la mort de Lady Di*. Dans une moindre mesure la destruction du mur de Berlin, Tchernobyl, la cohabitation, le crash du Concorde et la guerre dans le Golfe s'accompagnaient de souvenirs flashes dans au moins 30 % des cas. Le premier pas sur la lune et l'assassinat de JFK s'accompagnaient également de souvenirs flashes chez les personnes âgées de 60 à 79 ans, dans plus de 50 % des cas.

L'évolution dans le temps des souvenirs flashes

- 8 Avec le temps, la trace mnésique perd un certain nombre de détails contextuels lors de la première année de consolidation puis l'on observe ensuite une moindre perte. Différents auteurs ont montré que ces souvenirs flashes comme tous les souvenirs épisodiques, sont soumis à l'oubli, aux déformations et qu'avec le temps, le rappel des circonstances d'apprentissage diminue et les distorsions augmentent (TALARICO, RUBIN, 2003). SCHMOLCK, BUFFALO et SQUIRE (2000) ont souligné en étudiant les souvenirs du verdict du Procès SIMPSON, que si à 15 mois, 40 % des souvenirs flashes sont identiques et que seulement 10 % d'entre eux comportent de majeures distorsions, ce profil de réponses s'inverse à 32 mois avec alors seulement 20 % de souvenirs flashes constants et 40 % de distorsions majeures ! Ces auteurs n'excluent pas que la nature de l'événement ne joue pas un rôle : ici l'événement a été suivi sur plusieurs mois et n'a pas le caractère éruptif qu'ont la plupart de ces souvenirs. La constance des réponses a été à l'inverse rapportée dans le travail de CONWAY *et al.*, (1994) qui concernait un événement de l'ordre du traumatisme pour des millions d'Américains : l'explosion en vol de la navette *Challenger*. Enfin, TALARICO et RUBIN (2003) à partir du 11 septembre 2001 ont rapporté que le taux de constance des réponses, en dépit de la particularité de ce souvenir puissamment émotionnel, était semblable à celui des souvenirs biographiques survenus les jours précédents dans la vie des sujets interviewés. HIRST *et al.*, (2009), ont évalué les souvenirs de 391 sujets concernant le 11 septembre, dans un

délai de 15 jours, 11 mois et 3 ans. Ces auteurs montrent que le taux d'oubli est plus important la première année (20 %) puis se ralentit après la première année (5 à 10 %) et reste ensuite constant. De plus, ils ne retrouvent aucun impact de l'âge, du genre, du lieu de résidence, de l'ethnie, de la religion ou des orientations politiques sur l'oubli ! Surtout, les auteurs ne retrouvent aucune influence sur le taux d'oubli des facteurs émotionnels, du lieu de résidence (et des éventuelles conséquences néfastes personnelles), ni même du niveau d'intérêt porté aux médias ou à l'importance des conversations avec les proches. La génération de souvenirs flashs et la plus ou moins grande constance pourraient avoir un lien avec l'âge du sujet, du fait des traces épisodiques qui se fragilisent avec l'âge (THOMAS-ANTÉRION *et al.*, 2006).

- 9 Il existe peu de travaux sur la durée du phénomène. Un travail turc a évalué les souvenirs flashs à partir de deux événements : l'assassinat de Mustafa Kemal ATATÜRK en 1938 et la mort de Turgüt OZAL, président de la Turquie en 1993 auprès de sujets jeunes et âgés (TEKCAN, PEYNIRCIOGLU, 2002). Les sujets âgés conservaient un souvenir flash plus de cinquante ans après cet événement majeur, mais avaient moins que les sujets jeunes de souvenirs flashs pour l'événement récent dont il faut toutefois souligner la moindre portée.

Souvenir flash et émotion

- 10 TALARICO et RUBIN (2003) ont étudié les souvenirs biographiques et les souvenirs flashs dans 3 groupes de 18 sujets jeunes, une semaine, 6 semaines et 32 semaines après le 11 septembre 2001. Parallèlement, les auteurs interrogeaient les sujets sur l'impact émotionnel de celui-ci en recherchant des signes végétatifs (examen électrodermal). L'évocation de souvenirs n'était pas corrélée au niveau d'émotion végétative ; il faut souligner que cette mesure est réalisée lors du récit de l'événement (et non lors de sa première exposition). Par contre l'importance de la réaction végétative et de la valence négative attribuée à l'événement était corrélée au stress post-traumatique mesuré avec l'échelle PCL. Comme nous l'avons vu, HIRST *et al.*, (2009) n'ont pas retrouvé d'influence significative de l'émotion sur la richesse souvenir du 11 septembre ni sur le maintien dans le temps du souvenir flash.

Conclusion

- 11 La mémoire pourrait se comporter comme une forme de filtre à souvenirs sans toutefois les détruire à jamais... Le temps, l'absence de répétition (rafraîchissement), la survenue d'autres événements (recouvrement) pourrait conduire à leur effacement plus ou moins indéchiffrable à jamais (l'oubli). À l'opposé du souvenir flash, fixé dans le marbre, une trace « perdue » pourrait toujours, tant que les neurones sont opérationnels, émerger à la conscience, et ce de façon inattendue, notamment quand l'individu se trouve dans un contexte externe ou émotionnel proche : la petite madeleine de Marcel PROUST dont le narrateur « tressaillit attentif » lorsque le petit bout de gâteau touche son palais en est l'exemple par excellence. Si l'émotion jouait finalement un rôle modeste pour la consolidation, elle serait essentielle lors de l'encodage et de la récupération.
- 12 Enfin, l'oubli, en dehors de situations pathologiques (mort neuronale), pourrait être conceptualisé comme une déconstruction (un enfouissement) et non comme une démolition (anéantissement).

BIBLIOGRAPHIE

- BORG C., THOMAS-ANTÉRION C., VIOUX H., POUJOIS A., LAURENT B., « Public event and flashbulb memories in the Parkinson's disease ». *Behavioral Neurology* 2008 ; 2 : 49-52.
- BROWN R., KULIK J., « Flashbulb memories ». *Cognition* 1977 ; 5 : 73-99.
- CONWAY MA., ANDERSON SJ., LARSEN SF., DONELLY CM., MCDANIEL MA., MCCLELLAND AGR., RAWLES RE., LOGIE RH., « The formation of flashbulb memories ». *Memory and Cognition* 1994 ; 22 : 326-43.
- CONWAY MA., *Flashbulb memories*. Hillsdale, NJ : Erlbaum, 1995.
- CURCI A., LUMINET O., FINKENAUER C., Gisle L., « Flashbulb memories in social groups: a comparative test-retest study of the memory of french President Mitterrand's death in a French and a Belgian group ». *Memory* 2001 ; 9(2) : 81-101.
- DAVIDSON PSR., COOK SP., GLISKY EL., « Flashbulb memories for September 11th can be preserved in older adults ». *Aging, Neuropsychology and Cognition* 2006 ; 13 : 196-206.

EUSTACHE F. et l'Observatoire B2V des mémoires. *Mémoire et oubli*. Paris : le Pommier, 2014.

GUY SC., CAHILL L., « The role of overt rehearsal in enhanced conscious memory for emotional events ». *Consciousness and Cognition* 1999 ; 8 : 114-22.

HIRST W., BUCKNER RL., CUC A., et al. « Long-Term Memory for the Terrorist Attack of September 11: Flashbulb Memories, Event Memories, and the Factors that influence their retention ». *Journal of Experimental Psychology* 2009 ; 138 (2) : 161-76.

LAURENT B., THOMAS-ANTÉRION C., CHARNALLET. A., « Amnésies du passé et translations temporelles ». *Annales médico-psychologiques* 2012, 170(3) : 185-9.

LUMINET O., CURCI A., *Flashbulb memories : New issues and new perspectives*. New York : Psychology Press, 2009.

MCCLOSKEY M., WIBBLE CG., COHEN NJ., « Is there a special flash bulb memory mechanism ». *Journal of Experimental Psychology* 1988 ; 117 : 171-81.

PICARD L., EUSTACHE F., PIOLINO P., « De la mémoire épisodique à la mémoire autobiographique : approche développementale ». *L'année psychologique* 2009 ; 109 : 197-236.

PILLEMER DB., « Flashbulb memories of the assassination attempt on President Reagan ». *Cognition* 1984 ; 16 : 63-83.

RUBIN DC., KOZIN M., « Vivid memory ». *Cognition* 1984 ; 16 : 81-96.

SCHMOLCK H., BUFFALO EA., SQUIRE LR., « Memory distortions develop over time: recollections of the O.J. Simpson trial verdict after 15 and 32 months ». *Psychological Science* 2000 ; 11 : 39-45.

TALARICO J.M., RUBIN C., « Confidence, not consistency, characterizes flashbulb memories ». *Psychological Science* 2003 ; 14(5) : 455-61.

TEKCAN AI., PEYNIRCIOGLU ZF., « Effects of age on flashbulb memories ». *Psychology and Aging*, 2002 ; 17 : 416-22.

THOMAS-ANTÉRION C., COLLOMB K., BORG C., LAURENT B., « Évaluation de la mémoire des événements publics : apport de la batterie EVE-30 chez 108 témoins, dans la maladie d'Alzheimer et le MCI ». *La Revue Neurologique* 2006 ; 162 (12) : 1232-39.

THOMAS-ANTÉRION C., COLLOMB K., BORG C., NEVERS B., Laurent B., « Le 11 septembre 2001 ». *La Presse Médicale* 2007, 36 : 598-603.

THOMAS-ANTÉRION C., « L'amnésie dissociative : une rare situation de voyage dans le temps perdu ». *Annales médico-psychologiques* 2012, 170(3) : 181-4.

Catherine Thomas-Antérion

Neurologue et docteur en neuropsychologie Laboratoire EMC, EA3082,
Université Lyon 2

IDREF : <https://www.idref.fr/111672147>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000011176408>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/15125830>

Se souvenir pour oublier. La *damnatio memoriae*

Effacement et oubli politiques dans l'Antiquité romaine

Virginie Hollard

DOI : 10.35562/canalpsy.1531

TEXTE

- 1 La pratique romaine de *damnatio memoriae* ou d'*abolitio memoriae* évoque une décision officielle, prise par les autorités politiques romaines, plus précisément le Sénat romain, d'effacer un homme public, considéré comme nocif pour la cité, de la mémoire collective sur le plan à la fois familial et civique. Cet effacement, dont nous allons voir les principales manifestations, permet un oubli (ou une mémoire de l'effacement) nécessaire à la reconstruction d'une cité affectée par l'action politique d'un tel personnage public. À Rome, il y a condamnation de mémoire lorsque des mesures prises à l'encontre du défunt empêchent ses proches et l'ensemble de la cité de l'honorer par des funérailles et de vivre dans son souvenir. Cette pratique existe dès l'époque républicaine sous la forme d'une décision sénatoriale prise dans le cadre d'un procès. À l'époque impériale, la décision d'abolir la mémoire est le résultat d'une décision sénatoriale qui ne se prend pas nécessairement dans le cadre d'un procès, mais dans le cadre d'une procédure législative¹.
- 2 Une telle démarche trouve ses origines dans la civilisation grecque. Nicole LORAUX a ainsi illustré la valeur thérapeutique de l'oubli dans la cité, programmé politiquement à Athènes à la suite des événements politiques de l'année 403 av. J.-C. : après la chute des trente tyrans, un décret est pris à Athènes qui interdit de « rappeler les malheurs » c'est-à-dire la perturbation qu'a représentée dans la cité la période de la tyrannie des Trente, et chaque Athénien prête un serment par lequel il s'engage à ne pas rappeler les malheurs. L'auteur rappelle également qu'il y a sur l'Acropole un autel de l'Oubli, au cœur de la cité, dans le temple d'Athéna poliadé. L'oubli lui-même devient alors mémorable : les citoyens doivent se souvenir qu'il faut oublier. L'oubli a un rôle politique essentiel qui permet à la cité de continuer à

vivre en faisant comme si les divisions passées n'existaient pas et en prévenant les vengeances qu'elles peuvent susciter. L'oubli apparaît comme un facteur d'unité sociale, comme un moyen de réguler les troubles de la cité. Il s'agit d'un oubli volontaire et institutionnel². À Rome, en 43 av. J.C., un an après l'assassinat de César, Cicéron propose une pratique politique de l'oubli similaire à l'acte athénien de 403 (*Phil.*, I, 1)³, un oubli pragmatique visant à rétablir la concorde dans la cité.



Nicolas Brachet.

- 3 M. BATS⁴, à travers l'étude de sources littéraires, a pu démontrer que les premières victimes identifiées de la *damnatio memoriae* ont été les Gracques. Leurs corps subirent des outrages et furent jetés dans le Tibre par les partisans du Sénat. Cette privation de sépulture constitua la première étape d'une condamnation de mémoire puisqu'elle interdit aux descendants de rendre un culte à leurs

ancêtres lors des fêtes qui leur furent consacrées. Nous voyons avec ce premier exemple que les premières formes d'atteintes à la mémoire affectent essentiellement la sphère privée de l'individu concerné. L'autre élément intéressant de ce premier cas officiel d'une condamnation de mémoire est qu'elle apparaît à une époque où se mettent en place les premières grandes scissions idéologiques et politiques au sein des élites romaines, annonçant la période des guerres civiles qui aboutira au passage de la République au régime impérial. Officialiser un oubli politique, même si un tel oubli se manifeste d'abord à l'échelle privée et familiale (la famille étant le niveau déterminant de la vie politique romaine sous la République) permet de tenter de rétablir le consensus rompu par l'action politique des individus condamnés. *Damnatio memoriae*, rupture et rétablissement d'un consensus nécessaire au bon fonctionnement de la cité, sont donc indissociables.

- 4 Un second cas républicain est intéressant, car il révèle toute la complexité de cette démarche d'oubli et d'effacement de la mémoire : celui qui concerne Marc-Antoine, l'héritier de César, rival d'Octave, le futur *Princeps* Auguste. Antoine est déclaré *hostis publicus* (ennemi public) peu après la mort de César avant de retrouver son statut dans le cadre du triumvirat formé en novembre de l'année 43 av. J.-C. avec Octave et Lépide. Une nouvelle rupture a lieu en 32 av. J.-C., rupture qui va déclencher la guerre civile opposant les deux héritiers de César, Octave et Marc-Antoine. Sa condamnation apparut véritablement après la victoire d'Octave à Actium lorsque le Sénat vota la destruction de ses statues, l'annulation de ses honneurs ainsi que l'interdiction faite à ses descendants de prendre le *praenomen* de Marcus. De plus, nous savons que son nom fut martelé sur certains documents publics et que son *dies natalis* fut considéré comme un *dies uitiosus*. Une lecture des *Res Gestae diui Augusti* (mémoires d'Auguste faisant l'objet d'une immense inscription) confirme cette *damnatio* puisque Marc-Antoine n'y est jamais cité. Plusieurs textes mentionnent cette condamnation de mémoire :

- PLUTARQUE., *Vie de Cicéron*, 49, 6 : « Dès qu'il (Octave) eut définitivement vaincu Antoine, étant lui-même consul, il prit pour collègue le fils de Cicéron, et c'est pendant ce consulat que le Sénat fit enlever les statues d'Antoine, abolit tous ses autres honneurs et décréta en outre qu'aucun des Antonii ne pourrait porter le prénom de Marcus. C'est ainsi que la

divinité réserva à la descendance de Cicéron l'achèvement de la punition d'Antoine » (trad. R. FLACELIÈRE, Les Belles Lettres, Paris, 1976).

- DION CASSIUS, *Histoire romaine*, 51, 19, 3 : « Au début, non seulement ils lui (Octave) votèrent ces honneurs, mais ils détruisirent et effacèrent les traces évoquant Antoine, déclarèrent néfaste le jour de sa naissance et interdirent le prénom de Marcus à tous ses descendants ».
- PLUTARQUE, *Vie de Marc-Antoine*, 86, 9 : « Les statues d'Antoine furent renversées, mais celles de Cléopâtre furent laissées debout parce qu'un de ses amis, Archibius, donna à Octave deux mille talents afin qu'elles ne subissent pas le même sort que celles d'Antoine ».

- 5 Le cas de Marc-Antoine est intéressant à plusieurs titres : d'abord parce qu'il montre que de plus en plus l'abolition de la mémoire ne se limite plus à la sphère individuelle de l'individu condamné, mais gagne la sphère de la cité. Cette tendance se confirmera lors des abolitions de mémoire impériales. Ensuite parce que cette condamnation de la mémoire de Marc-Antoine est d'une grande complexité et montre les limites floues entre effacement et oubli. Le traitement du cadavre de Marc-Antoine est intéressant : en principe la privation de sépulture est une des marques de la condamnation de mémoire. Or un texte de Plutarque nous apprend que : « Plusieurs rois et plusieurs capitaines demandèrent le corps d'Antoine, pour lui rendre les honneurs funèbres : mais César ne voulut pas en priver Cléopâtre ; il lui permit même de prendre pour ses funérailles tout ce qu'elle voudrait ; elle l'enterra de ses propres mains, avec une magnificence royale » (PLUTARQUE, *Vie de Marc-Antoine*, 89). Ces funérailles de Marc-Antoine viennent atténuer la condamnation de mémoire, mais Marie-Claire FERRIÈS l'analyse aussi comme une manière d'entériner la victoire d'Octave sur son rival : « le traitement du cadavre parachève la politique d'Octavien : par ces derniers hommages, Antoine est transformé en Égyptien et à jamais chassé du territoire romain »⁵. Ensuite, lorsqu'Octave deviendra Auguste et que le Principat mettant fin aux guerres civiles inaugurera la période impériale, l'effacement laissera la place à un oubli plus thérapeutique et plus cohérent avec la politique de réconciliation entamée par le nouveau *Princeps* qui entretient le mythe d'un nouvel âge d'or, d'une nouvelle fondation romaine mettant Auguste en lignée directe avec les premiers fondateurs de Rome⁶. Ce passage de l'effacement à l'oubli va s'opérer au moyen d'une réhabilitation partielle de la mémoire de Marc-Antoine, rendue elle-même nécessaire par les liens

familiaux unissant les deux hommes⁷. Si Octave, en tant qu'*imperator* ennemi d'Antoine, a tenu à souligner sa position de vainqueur dans le contexte des guerres civiles en punissant la mémoire de son ennemi et de ses compagnons, Auguste a voulu se montrer le Prince de tous les Romains réconciliés après le traumatisme des guerres civiles. Concernant le traitement de la mémoire d'Antoine, cela semble s'être traduit, sinon par une démarche de réhabilitation, du moins par une démarche d'oubli plus discrète que la condamnation. En même temps que l'on oubliait la guerre fratricide entre Octave et Antoine, les Romains fêtaient Actium et Alexandrie, ce qui était une manière de les empêcher de vivre dans le deuil d'Antoine. Le nom des Romains ayant participé aux batailles fut omis des actes officiels. Cela revenait à annihiler leur souvenir⁸. On pourrait donc dire que la démarche réalisée autour du traitement de la mémoire de Marc Antoine s'inscrit en parallèle de ce que fut la démarche politique d'Octave devenant Auguste. De la tentation de la *damnatio* à la réalisation de l'oubli politique, Octave devenu Auguste a réussi son œuvre de pacification de la cité et d'éradication du souvenir des guerres civiles qui rappelaient le fratricide originel de Rome. Une fois réglé et repensé le rapport au passé, Auguste pouvait alors se présenter vraiment comme le second fondateur de Rome. Cette réhabilitation partielle se confirmera sous les règnes des empereurs de la dynastie julio-claudienne succédant à Auguste⁹.

- 6 La mention claire et explicite dans les sources d'une réelle *abolitio* ou *damnatio memoriae* n'apparaît pas avant la mort de l'empereur Domitien en 96 ap. J.-C. (SUÉT., *Vie de Domitien*, XXIII, 2). Sa *damnatio memoriae* consista en trois mesures : retrait des *clipei* (le *clipeus* est un grand bouclier rond des guerriers antiques. Dans les premiers temps de l'Empire Romain, le *Clipeus virtutis* est un bouclier honorifique en métal précieux attribué par le Sénat à un personnage que l'on veut honorer. C'est Auguste qui obtient la première de ces distinctions) ; retrait des portraits de l'empereur ; effacement du nom des inscriptions. Domitien put cependant bénéficier de funérailles par sa nourrice en dehors du *pomerium* (enceinte sacrée de la ville de Rome) et être enterré auprès de ses ascendants. Après la crémation, ses cendres furent transportées au *templum gentis Flaviae*. Dans le cas de l'empereur Domitien, la démarche d'effacement l'emporte sur celle de l'oubli. Ceci se voit notamment à travers la pratique du

martelage qui consiste à effacer le nom de l'empereur dont la mémoire a été condamnée sur les arcs qui avaient été érigés en son honneur pendant son règne. L'arc monumental est un hommage à l'empereur et rend manifeste le lien qui unit la cité au pouvoir impérial. La localisation d'un arc dans la ville répond avant tout à des exigences de visibilité et de lisibilité. D'où son emplacement le plus souvent isolé. Cette double fonction explique que les arcs aient été particulièrement touchés par les procédures de condamnation de la mémoire. La mise en œuvre de la condamnation ne passe pas par la destruction totale de l'arc, mais par le martelage des dédicaces suivi ou non de l'écriture d'un nouveau texte et par la modification du décor figuré. Il s'agit donc moins de détruire le monument que de le transformer¹⁰. L'arc de Pouzzoles est à ce titre exemplaire : deux reliefs en marbre de Paros provenant de Pouzzoles conservés à Berlin et à Philadelphie présentent un décor sculpté composé de soldats identifiés comme des prétoriens. L'analyse stylistique les attribue à l'époque de Trajan. L'originalité de ce monument réside dans la nature de l'un des reliefs, celui de Philadelphie dont le décor a été réalisé au dos d'une dédicace monumentale entièrement martelée dont le destinataire était Domitien. Cette dédicace datée de 95 célébrait l'ouverture de la *uia Domitiana* qui rapprochait Pouzzoles de Rome. On peut distinguer trois étapes dans l'histoire de cette dédicace : monument en l'honneur de Domitien ; monument rappelant sa condamnation (dédicace martelée maintenue en place sous le règne de Nerva) ; incorporation dans l'arc de Trajan. L'opposition politique entre Domitien et Trajan, au cœur du discours politique de ce dernier, trouve ici une traduction monumentale concrète. Le souvenir de Domitien est totalement oblitéré par la construction d'un arc en l'honneur de Trajan. « Si l'on considère que ce bloc prenait place dans la partie inférieure de l'arc, dans une fonction de support, on peut même y déceler une dimension symbolique : l'exaltation de Trajan prend littéralement appui sur la condamnation de Domitien. Cette dimension fondatrice transparaît également dans l'emplacement supposé de l'arc. On considère en effet que cet arc devait célébrer l'achèvement d'un nouveau tronçon de la *uia Appia Traiana*, permettant de relier directement Pouzzoles à Naples et Rome en se raccordant à la *uia Appia*¹¹ ».

7 La pratique romaine de la *damnatio memoriae* peut recouvrir deux phénomènes politiques : un oubli qui vise à ne pas célébrer, ne pas nommer le condamné (ce que devient progressivement sous Auguste le cas du traitement de la mémoire de Marc-Antoine), un effacement qui vise à obliger la cité à se souvenir de la condamnation (traitement de la mémoire de Marc-Antoine par Octave au lendemain des guerres civiles ; cas de l'empereur Domitien à la fin du I^{er} siècle de notre ère). Dans les deux cas, le temps et l'espace de la cité sont directement impliqués. L'évolution de cette démarche politique évolue en parallèle à l'évolution politique de Rome qui passe d'un régime républicain à un régime impérial :

- Sous la République les atteintes à la mémoire touchent essentiellement la sphère familiale de la personne condamnée, la famille, la *gens*, étant le niveau où se joue la compétition aristocratique pour le gouvernement de la cité.
- Dans le contexte des guerres civiles, la rivalité intrinsèque à cette période invite à l'effacement d'une mémoire rejetée de la cité.
- Dans le contexte de la réconciliation que veut promouvoir le Principat augustéen, l'effacement fait place à un oubli thérapeutique qui permet la réparation de la cité fondée sur le rétablissement d'un consensus politique brisé par des combats illégitimes, car fratricides, les guerres civiles.
- Dans celui enfin de l'installation d'un régime impérial qui officialise la pratique de la *damnatio memoriae*, cette dernière est là pour souligner que désormais le consensus de la cité ne peut se penser en dehors d'une célébration d'un Prince en fonction, célébration qui passe éventuellement par la condamnation de la mémoire du Prince précédent et opposant. Célébration et condamnation ne peuvent se concevoir dès lors en dehors de l'unité d'un monde désormais devenu romain, d'où la nécessité de marquer l'espace public de tout l'Empire de traces matérielles rendant visible l'effacement, rappelant l'obligation pour tous d'effacer et de se souvenir de la nécessité d'oublier.

NOTES

1 La cité romaine a été régie par un système politique appelé la République de 509 à 27 av. J.-C. Cette République se caractérisait par un partage du

pouvoir politique entre trois institutions : le Sénat, les magistratures, le peuple réuni en assemblées. L'arrivée au pouvoir d'Auguste en 27 av. J.-C., premier *Princeps*, inaugure la période dite impériale de l'histoire romaine. Cette dernière place l'autorité du Prince (*auctoritas* et *Augustus* ayant une même racine étymologique) au-dessus des institutions républicaines qui ne disparaissent pas pour autant.

2 « L'oubli dans la cité », *Le temps de la réflexion (Recherches)*, 1, 1980, pp.213-242.

3 « Avant de vous dire, pères conscrits, ce qui me semble devoir être dit en cette circonstance, sur la république, je vous exposerai en peu de mots les motifs de mon départ et de mon retour. Quand j'espérais voir la direction des affaires publiques rendue enfin à votre sagesse et à votre autorité, j'étais bien décidé à rester ici comme au poste qui convient à un consulaire, à un sénateur. Je ne m'éloignai pas alors, et je ne quittai pas des yeux la patrie jusqu'au jour où nous fûmes convoqués dans le temple de Tellus, dans ce temple où je jetai, autant qu'il fut en moi, les bases de la paix, où je renouvelai l'exemple donné autrefois par Athènes, prenant jusqu'au mot grec dont elle se servit lorsqu'elle apaisa ses discordes ; où j'exprimai enfin cette opinion que le souvenir de nos dissensions devait être enseveli dans un éternel oubli » (trad. P. WUILLEUMIER, Paris Les Belles Lettres, 1998).

4 BATS M., « La *damnatio memoriae* a-t-elle des origines républicaines ? Les procédures de condamnation politique des Gracques aux proscriptions de Sylla », dans S. BENOIST et A. DAGUEY-GAGET (éds.), *Mémoire et Histoire. Les procédures de condamnation dans l'Antiquité romaine*, Metz, 2007, pp.21-39.

5 « Le sort des partisans d'Antoine : *damnatio memoriae* ou *clementia* ? », dans S. BENOIST et A. DAGUET-GAGEY (éds.), *Mémoire et histoire. Les procédures de condamnation dans l'Antiquité Romaine*, Metz, 2007, p.56.

6 Voir le livre VI de l'*Enéide* de VIRGILE.

7 Marc-Antoine a été le mari d'Octavie, la sœur d'Octave-Auguste, dont il a eu des enfants. Une partie de la descendance de Marc-Antoine est donc de la même famille que celle de l'empereur Auguste.

8 D.C., 51, 19, 4.

9 Tac., *An.*, III, 18, 1 ; SUÉTONE, *Vie de Claude*, XI, 5 ; DION CASSIUS, *Histoire romaine*, 59, 20, 1.

10 BLONCE C., « De Domitien à Trajan : arcs monumentaux et *abolitio memoriae* (Pouzzoles et Corinthe), CCG., XIX, 2008, pp.165-175.

¹¹ *Ibid.*, p.169.

AUTEUR

Virginie Hollard

Maître de conférences en Histoire romaine - UMR 5189 HisoMA

IDREF : <https://www.idref.fr/114147809>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000077805879>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/16188387>

Imaginaire et mémoire de la Grande Guerre à travers la fiction contemporaine

Raphaël Colson

DOI : 10.35562/canalpsy.1533

TEXTE

- 1 Lors de l'été 1914, une fois la guerre déclarée et la mobilisation générale décrétées, les appelés répondirent à l'appel de la nation. Radieux et plein d'allant, tous ces soldats partageaient alors le même enthousiasme et ils défilèrent en chantant, « la fleur au fusil ». Ils n'avaient pas à s'inquiéter : cette guerre serait courte et ils croyaient en la justesse de leur combat. Les états-majors avaient, pour leur part, foi en leurs stratégies célébrant la guerre de mouvement. Mais ces stratégies échouèrent et s'ensuivit une paralysie qui se matérialisa sous la forme d'une ligne de front infranchissable. De l'immobilisme naquit la nature singulière de cette guerre, une guerre de position et d'attrition¹ poussée dans ses logiques les plus radicales : pendant près de quatre ans, des millions de soldats s'agglutinèrent dans des réseaux de tranchées fortifiées et périrent en masse au cours de vains et sanglants assauts censés percer les défenses adverses.
- 2 En ce début de XXI^e siècle, alors que cette Grande Guerre a dévasté l'Europe voilà un siècle et que les derniers témoins directs de cette tragédie ont maintenant disparu, il va de soi que ce terrible conflit nous apparaît aujourd'hui comme un souvenir lointain relevant de l'Histoire, un événement que les jeunes générations perçoivent et étudient de la même manière que les guerres napoléoniennes. À une différence près, toutefois : la guerre de 1914-1918 fut le premier conflit à avoir été abondamment couvert par l'ensemble des médias, qu'ils soient d'expression écrite, photographique ou cinématographique. Il en découle la survivance, et la conservation, d'un fond mémoriel d'une très grande richesse.
- 3 Aborder la relation entre imaginaire et mémoire implique que nous délaissions le domaine consacré au témoignage – du récit

autobiographique au film documentaire –, pour focaliser notre attention sur la fiction et à la façon qu'elle a de transmettre cette mémoire associée à la Grande Guerre. Toutefois, pour appréhender pleinement le travail mémoriel produit par la fiction contemporaine, et donc comprendre son positionnement, il nous faut procéder à une mise en perspective historique.

- 4 En premier lieu, il est indispensable de rappeler que la Première Guerre mondiale constitua une césure fondamentale. L'emploi de la science au service de la guerre brisa l'élan utopiste du XIX^e siècle, entraînant une prise de conscience immortalisée par la célèbre phrase de Paul VALÉRY : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles... » Pour les intellectuels européens, il n'est rien de dire que le choc fut traumatisant, et il leur sembla plus que nécessaire de chercher à saisir les raisons qui avaient fait éclater l'universalité des valeurs représentée par la culture, en tant qu'utopie. Du côté de la fiction, la littérature de science-fiction va, à sa façon, exprimer ce désarroi, en basculant de l'âge utopique à l'âge dystopique, puisque la science n'est désormais plus synonyme de progrès. Le domaine de la fiction d'anticipation, en Europe, n'a plus goût à l'optimisme, car elle doit, moralement, s'interroger sur les conséquences possibles de la guerre technologique, en particulier le risque d'une destruction de la civilisation. Le courant de la littérature cataclysmique va dès lors faire caisse de résonance, d'une part, en évoquant les traumatismes directement associés à la Grande Guerre, comme la peur des gaz de combat, d'autre part, en mettant en scène des temps futurs profondément dévastés par la guerre totale, au point de faire régresser l'humanité vers un nouvel âge barbare – du roman *L'ingénieur Von Satan* (Albert ROBIDA, 1919) au film *Things to Come* (William Cameron MENZIES, 1936).
- 5 L'évocation de la Grande Guerre donna naissance à une littérature abondante, notamment au cours des années 1920-30. En France, cette voix romanesque fut pour l'essentiel l'œuvre de l'incontournable génération des « écrivains combattants », représentée par Roland DORGELÈS, Maurice GENEVOIX, Georges DUHAMEL, Gabriel CHEVALIER, Jean GIONO, Georges BERNANOS, Louis-Ferdinand CÉLINE, Pierre DRIEU LA ROCHELLE. Et il est bien ici question d'une génération qui marqua le domaine littéraire de l'entre-deux-guerres en s'imposant grâce à une double légitimité : à l'indéniable valeur artistique de leurs œuvres

s'ajoutait leur engagement militaire, une expérience qui leur conféra un prestige extra-littéraire les distinguant de ceux restés à l'arrière. Que ce soit avec *Le Feu* (BARBUSSE, 1916), *Les croix de bois* (DORGELÈS, 1919), *Civilisation* (DUHAMEL, 1919), *La Peur* (CHEVALIER, 1930), ou *Voyage au bout de la Nuit* (CÉLINE, 1932), ces « fictions autobiographiques » rencontrèrent non seulement un succès lors de leur publication (en plus d'être couronnées de prix), mais elles devinrent aussi au fil du temps des classiques de la littérature.

- 6 Les Français ne sont évidemment pas les seuls à évoquer le traumatisme de la Grande Guerre. Songeons aux Allemands Ernst JÜNGER (*Orages d'acier*, 1920) et Erich Maria REMARQUE (*À l'Ouest rien de nouveau*, 1929), au Britannique Robert GRAVES (*Adieu à tout cela*, 1929), ou à l'Américain Ernest HEMINGWAY (*L'Adieu aux armes*, 1929).
- 7 À cette première strate mémorielle, vient se superposer une nouvelle couche après 1945 et la Seconde Guerre mondiale : l'évocation de la Grande Guerre s'ancre désormais exclusivement dans le réalisme fictionnel. En effet, du point de vue de la science-fiction, celle-ci ne considère plus la Grande Guerre comme un événement pouvant conduire à la destruction de la civilisation, remplacée en cela par la menace de la guerre atomique. S'ajoute aussi le fait que l'imaginaire associé à la Grande Guerre ne pouvait rivaliser avec l'imaginaire fantasmagorique généré par la Seconde Guerre mondiale. Le fantasme consistant à imaginer une victoire nazie alimente ainsi la littérature dite uchronique – une littérature fondée sur l'idée du point de divergence historique (par exemple une défaite devenant une victoire : « et si Napoléon avait gagné à Waterloo ? » etc.). Rien de cela en ce qui concerne la Première Guerre mondiale : il faudra attendre les années 1990 pour lire une uchronie imaginant une Grande Guerre alternative, avec *Les Biplans de D'Annunzio* (1996), premier roman de l'Italien Lucas MASALI.
- 8 Ainsi donc, à partir des années 1950, l'évocation de la Grande Guerre relève du réalisme fictionnel. De ce conflit, du fait de sa singularité, nous en avons conservé une image précise : celle de la guerre des tranchées, symbole d'un immobilisme de la ligne de front dévorant la vie de millions d'individus. Jusqu'aux années 1970-80, les auteurs de fiction, du romancier au scénariste, vont faire en sorte de s'inscrire dans une démarche mémorielle exprimant un point de vue critique,

en nous présentant une guerre à hauteur d'homme, pour nous rappeler à quel point le combattant fut victime de la violence et de l'absurdité de cette guerre industrielle. Au cinéma, la fresque historique donne corps à des classiques dénonçant l'inhumanité de l'institution militaire : *Les Sentiers de la gloire* (Stanley KUBRICK, 1957), *Les Hommes contre* (Francesco ROSI, 1970), ou *Johnny s'en va-t-en guerre* (1971) de Dalton TRUMBO, d'après son roman publié en 1939. La bande dessinée n'est pas en reste, avec le travail de Jacques TARDI, de *La Guerre des tranchées* à *Putain de guerre*, ou avec la série anglaise *La Grande guerre de Charlie* (Pat MILLS, Scott GOODALL et Joe COLQUHOUN, 1979-88). Il existe aussi un pan de la fiction où la mise en valeur de l'héroïsme persiste, notamment avec les récits consacrés aux exploits des aviateurs – ces récits aériens (mobilité) fonctionnant comme l'antithèse des récits ancrés dans le sol des tranchées (immobilité). Il n'en demeure pas moins que ce courant fictionnel demeure alors minoritaire au sein de la production générée entre les années 1950 et 1990.

- 9 Puis un changement de paradigme, aux multiples implications, s'est dessiné avec les années 2000, lorsque la Grande Guerre s'est muée en un souvenir lointain relevant de l'histoire : avec le temps, l'importance accordée au réalisme critique s'est estompée, ouvrant la voie à plusieurs formes de relectures. Par exemple, le cinéma, sous couvert d'une mise en image hyper-réaliste, s'est mis à produire des films réintroduisant l'idée d'héroïsme, comme l'illustrent *The Lost Battalion* (Russell MULCAHY, 2001) et la *Bataille de Passchendaele* (Paul GROSS, 2008) – à moins d'en gommer l'horreur par le biais d'une esthétisation maniérée, comme le fait Stephen SPIELBERG avec son *Cheval de guerre* (2011).
- 10 Le changement de paradigme s'est surtout traduit par un retour de la Grande Guerre dans le giron de la science-fiction, via une relecture prenant la forme d'une fiction rétrofuturiste². Né au début des années 1980, le courant rétrofuturiste peut se définir selon une double phrase : « l'avenir comme on le voit depuis le passé » et « le passé comme on le voit depuis le futur ». Le premier segment fait référence à la redécouverte des représentations futuristes imaginées, du XIX^e siècle à la fin des années 1960, par les écrivains, les illustrateurs, les cinéastes, les architectes et autres publicitaires. Le second segment fait, lui, référence à la fiction qui réutilise les

esthétiques et les thématiques de cette production passée, pour donner corps à une réinterprétation métatextuelle et érudite de l'imaginaire de l'époque.

- 11 L'épanouissement du courant *rétrofuturiste*, palpable depuis plus d'une quinzaine d'années, s'explique tout autant par une déception – le rêve de l'an 2000 s'est avéré moins glamour qu'annoncé –, que par une peur de l'avenir. L'imaginaire collectif envisage plus que jamais le futur avec appréhension, tant les nuages s'amoncellent au-dessus de nos têtes – peur de l'effondrement de la civilisation, comme l'illustrent les nombreuses fictions post-apocalyptiques, mais aussi peur d'un futur où l'humanité sera supplantée par la machine. Il en résulte une aspiration à se réfugier dans des univers fictionnels généralement déconnectés de la réalité présente, comme l'indique le succès de la *Fantasy* (*Le Seigneur des Anneaux*), du *Space opera* (*Star Wars*), mais aussi du *Rétrofuturisme*, notamment sous sa forme dite *Steampunk*³.
- 12 La relecture rétrofuturiste mérite une attention particulière, dans la mesure où elle détermine notre rapport au passé, et donc à la mémoire de ce qui fut. Cette fiction réinterprète le passé en nous proposant un réenchantement nostalgique de l'imaginaire futuriste, mais pas seulement. Si le *Steampunk* fait recette, c'est qu'il revisite l'histoire du XIX^e siècle et ressuscite à sa manière l'âge d'or de la culture européenne. Pour en revenir à notre rapport avec la Grande Guerre, force est de constater que plus la distance temporelle qui nous sépare de l'événement se fait grande, plus elle gomme le ressenti à l'égard du traumatisme initial. Cet estompage favorise en conséquence une relecture qui s'affranchit d'un discours qui fonctionnait jusqu'alors comme une *catharsis* – ce discours perd pour ainsi dire son sens initial, puisqu'il n'existe plus d'individus ayant directement été confrontés à cette guerre. Il en découle alors la possibilité de se saisir du contexte de la Grande Guerre pour se l'approprier de manière décomplexée. Et la relecture rétrofuturiste d'osciller ainsi entre plusieurs pôles d'attraction.
- 13 La Grande Guerre peut être désormais repensée sous un angle purement esthétique et ludique. Le film américain *Sucker Punch* (Zack SNYDER, 2011) illustre par exemple une attitude apolitique, en concevant sa séquence rétrofuturiste de la Grande Guerre sous un

angle strictement esthétisant – une démarche qui ne peut que susciter le scepticisme, tant ce choix formaliste conduit à une déconnexion entre fiction et réalité. Autre forme de démarche désinhibée, celle de l'industrie du jeu, puisqu'elle a pour mission de développer des Premières Guerres mondiales alternatives qui se doivent d'être ludiques : l'objectif consiste avant tout à proposer un contexte pour jouer à la guerre. La ligne de front devient dès lors un terrain où nous prenons plaisir à faire s'affronter des armées rétrofuturistes, que ce soit sous la forme d'un jeu vidéo (*Iron Storm*, 2002), ou de jeux de plateau, comme *Tannhaüser* (2007) et *Rivet Wars* (2013) – jeu au contraste saisissant entre ses figurines au style cartoon et ses règles permettant aux joueurs d'avoir recours à une arme comme le gaz de combat pour repousser l'adversaire.

- 14 Toutefois, la fiction rétrofuturiste – en particulier du côté de la bande dessinée et de l'animation –, conserve comme ligne d'horizon la nature singulière de la Grande Guerre. Le recours au motif de la super-science – compris comme une science en avance sur son temps –, permet d'introduire dans cette Grande Guerre revisitée une machinerie militaire où les figures anciennes, telles les forteresses volantes, côtoient des figures récentes, tels les robots de combat, inspirés par le concept japonais de mecha⁴ – machinerie très présente dans les jeux. Mais cette super-science permet aussi de s'interroger et de critiquer le rôle joué par la science lors de la Grande Guerre, qui servit de laboratoire pour les expérimentations technologiques menées par une industrie militaire en plein essor. Le film animé *Steamboy* (Ôtomo KATSUHIRO, 2004) s'en fait l'écho, en nous montrant, dans le générique de fin, l'apparition de puissantes armes électriques employées sur la ligne de front. Deux bandes dessinées francophones ont, pour leur part, choisi la voie du surhomme pour nous en parler. Dans *La Brigade chimérique* (Serge LEHMAN, Fabrice COLIN et GESS, 2009-10), les armes nouvelles expérimentées sur le champ de bataille ont donné naissance aux « mutants du radium », une génération de surhommes, mais aussi de chimères, qui vont symboliser une époque nouvelle, mais dont les querelles finiront par provoquer une autre guerre, encore plus cruelle et dévastatrice que la précédente. *Les Sentinelles* (Xavier DORISON et Enrique BRECCIA, 2008) met en scène une super-science et ses applications militaires, avec l'apparition de super-soldats partiellement mécanisés au sein de

l'armée française, ce à quoi l'Allemagne répondra avec la création d'un « *Urbarmensch* ». Le combat entre surhommes aurait-il changé quelque chose à la tournure des événements ? Non, dans la mesure où les scénaristes prennent soin de nous rappeler que la fiction ne saurait rivaliser avec la sinistre réalité de cette guerre.

- 15 Nous ne saurions clore ce bref panorama sans élargir notre focale. Aux œuvres rétrofuturistes évoquant directement l'histoire de la Grande Guerre, s'ajoutent les récits qui, au détour d'une scène, mettent en image la guerre des tranchées, comme dans la bande dessinée uchronique *Vive l'empereur !*, le film d'animation *Le Château Ambulant*, le Comic book *Scarlet Traces: the Great Game*, le livre d'illustration *Dr Grordbort : Victoire*, ou le film *Mutant Chronicles*. Cette présence, nous en retrouvons l'écho jusque dans les détails, telle la scène du générique en animation du film *Priest* (S. C. STEWART, 2011), lorsque chars d'assaut et soldats, portant vareuse, masque à gaz et casque *tommy*, mènent une terrible guerre contre les vampires. Toutes ces séquences faisant référence à la guerre des tranchées ont pour intérêt de nous rappeler combien les représentations de la guerre moderne s'inspirent et se nourrissent, encore aujourd'hui, de l'imagerie de la Grande Guerre dans ses dimensions industrielles et son absurdité. Dans un épisode de la série animée pour adolescents *Ben 10 Alien Force* (« Armistice », saison 3), nous retrouvons des soldats d'une planète en guerre portant eux aussi vareuse, masque à gaz et casque *tommy*. Ici, la démarche esthétisante a bien pour but de soutenir un propos, à savoir dénoncer l'absurdité de la guerre – les soldats passent leur temps à se taper dessus pour une raison futile le long d'une ligne de front littéralement en forme de pointillé. Le fantastique horrifique participe tout autant à cette relecture métaphorique. Dans le film *La Tranchée* (Michael J. BASSETT, 2002), c'est la terre elle-même, gorgée du sang des sacrifiés sur l'autel de la guerre, qui se venge en poussant à la folie d'infortunés soldats perdus dans une tranchée irréelle. L'une des plus belles allégories demeure sans nul doute le remarquable court-métrage d'Ôtomo KATSUHIRO, *Cannon Fodder* (1995), long plan-séquence où la description d'une dystopie militariste et totalitaire met en exergue l'aberration du culte de la guerre associée à la puissance industrielle.

- 16 L'intérêt de l'imaginaire populaire réside dans cette fonction de miroir sur lequel se reflètent les pensées agitant la société. Cet imaginaire est aussi un miroir du temps qui passe, par le biais duquel il nous est permis de lire l'histoire des mentalités. En élargissant un peu plus notre focale, il nous paraît pertinent de mentionner l'existence d'un courant de la littérature futuriste d'avant 1914 : la « guerre-fiction »⁵. Apparue en 1871, avec la publication du roman *The Battle of Dorking*, de Sir George CHESNEY, ce genre littéraire très populaire anticipa avec grandiloquence le conflit à venir. Mais, de même que les responsables politiques, les écrivains n'avaient pas fait le lien entre la guerre et les progrès de la révolution industrielle. C'est ainsi qu'en 1914, des millions de conscrits se sont jetés avec optimisme dans une guerre dont ils ne soupçonnaient pas la nature dévastatrice.
- 17 Cette Première Guerre mondiale traumatisa les sociétés européennes, comme elle traumatisa le domaine de la Science-fiction – un choc si bien exprimé par la littérature cataclysmique de l'entre-deux-guerres. Un siècle plus tard, et après la longue éclipse de la période post-Seconde Guerre mondiale, cette Grande Guerre est redevenue un sujet pour la Science-fiction. Comme nous venons de le voir, nous pouvons estimer que cette période d'oubli a permis à cette science-fiction, majoritairement européenne, d'exorciser son propre traumatisme – en réinterprétant la Grande Guerre comme un objet de pure fiction. Mais elle a aussi pour mérite d'avoir su conserver à l'esprit la place qu'occupe ce conflit dans notre imaginaire collectif : la première guerre de l'âge industriel.

NOTES

1 La guerre d'attrition, traduction littérale de l'expression anglaise correspondante, désigne une stratégie ayant pour objectif d'user les forces et les réserves adverses, la bataille de Verdun en 1916 constituant l'exemple le plus frappant de mise en œuvre de cette stratégie.

2 *Rétro-futur !*, ouvrage dirigé par Raphaël COLSON, Les moutons électriques, 2012.

3 *Tout le Steampunk*, Étienne BARILLIER et Raphaël COLSON, Les moutons électriques, 2014.

4 Ce motif issu de la culture populaire japonaise désigne un sous-genre consacré aux récits mettant en scène des personnages pourvus d'armures robotisés. Par extension, ce terme désigne aussi tout ce qui a trait aux robots et autres cyborgs.

5 Terme forgé par l'historien Marc FERRO, in *La Grande Guerre*, Folio histoire, 1969 (nouvelle édition en 1990).

AUTEUR

Raphaël Colson

Essayiste, spécialiste de l'imaginaire populaire

IDREF : <https://www.idref.fr/101275374>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000041437058>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/15056352>

« Grand-père n'était pas un nazi ». National-socialisme et Shoah dans la mémoire familiale de Harald WELZER, Sabine MOLLER et Karoline TSCHUGGNALL

Jean-Marc Talpin

DOI : 10.35562/canalpsy.1535

RÉFÉRENCE(S) :

« Grand-père n'était pas un nazi ». National-socialisme et Shoah dans la mémoire familiale de Harald WELZER, Sabine MOLLER et Karoline TSCHUGGNALL

TEXTE

- 1 *Grand-père n'était pas un nazi* est un ouvrage majeur à de multiples égards, tant sur le plan méthodologique, que sur celui du contenu de l'analyse, ou encore de l'engagement citoyen des chercheurs dans leur mise en question de la construction de la mémoire collective et nationale à propos de la vie et des positionnements de personnes en âge d'avoir été adultes durant la Seconde Guerre mondiale dans l'Allemagne nazi. En ce sens, *Grand-père n'était pas un nazi* est un livre politique qui travaille le décalage, les résonances, les contradictions... entre la mémoire officielle et la mémoire familiale et singulière. Sans doute faudrait-il parler des mémoires familiales et singulières, mais cette recherche est troublante en ce qu'elle fait ressortir, en partant du particulier, de grands mouvements, dont l'affirmation récurrente « grand-père n'était pas nazi » exprime la synthèse. En outre, il fournit des pistes utiles quant à la mémoire d'autres objets, dans d'autres pays, par exemple les guerres coloniales de la France.
- 2 Ce livre est le résultat de la recherche « Transmission de la conscience historique » financée par la Fondation Volkswagen (Voiture du peuple), firme créée par le gouvernement du III^e Reich afin de démocratiser l'accès à l'automobile, ce qui souligne l'implication du financeur quant à l'objet de la recherche et dit

combien le « faire histoire » et le « se souvenir » sont à la croisée de multiples enjeux psychiques, sociaux, sociétaux et politiques.

- 3 L'équipe qui a organisé et dirigé cette recherche, à laquelle des étudiants ont participé tant pour le recueil de données que pour leur analyse dans un travail collectif en séminaire (cf. plus loin ce qui concerne la place du cinéma dans la mémoire), est composée de chercheurs de différentes disciplines des sciences humaines : Harald WELZER est sociologue et socio-psychologue, Sabine MOLLER historienne, Karoline TSCHUGGNALL psychologue. De plus chacun témoigne d'une large culture ouverte sur d'autres disciplines. Ainsi sont mobilisées les approches historiques, psychologiques cliniques et cognitives, psychosociologiques, psycholinguistiques, narratologiques...
- 4 Cet ouvrage, publié en Allemagne en 2002 et traduit en français en 2013, mobilise une méthodologie des plus intéressantes puisqu'il repose sur le recueil des témoignages de 40 familles et de 182 interviews individuelles. En effet, une des conditions d'intégration à la population de la recherche est que des personnes de trois générations d'une même famille acceptent de participer d'une part à un ou des entretiens familiaux, d'autre part à des entretiens individuels ou de membres d'une même génération. Ceci permet de confronter ce qui est dit dans les différents dispositifs et de faire ressortir comment la génération des enfants et des petits-enfants en vient à ne pas entendre ce que certains grands-parents disent de leur engagement libre ou forcé durant le III^e Reich, dans la guerre ou dans les camps de concentration ou d'extermination. Ce dispositif de recherche pose bien entendu, comme toujours, la question de ceux qui acceptent ou refusent d'y participer ; c'est dans les sciences humaines un point nécessairement aveugle en tant que limite. Il pose aussi la question de ce que les participants viennent y chercher et celle du risque pris, risque dont l'analyse montre qu'il est très limité du fait des défenses déployées afin de ne pas entendre ou de banaliser ce que les grands-parents disent, tentent de dire ou expriment de manière allusive, parfois sans doute pour la première fois, alors qu'ils se voient vieillir.
- 5 En effet, si la mémoire est bien une affaire de transmission, ce que souligne ce livre, qui s'inscrit dans le développement de la question

de la dimension sociale de la mémoire initiée par M. HALBWACHS (lui-même mort dans les camps nazis), elle pose une double question, que les entretiens familiaux et individuels permettent de travailler en profondeur et de manière précise en étayage sur les verbatim : qu'est-ce qui est transmis, comment ce qui est transmis est sélectionné, construit d'une part ; comment ceci est-il (ou non) reçu, à quel travail de réception (acceptation, refus, transformation...) donne-t-il lieu ?

- 6 Au niveau des contenus, plusieurs éléments forts ressortent, sans épuiser pour autant la richesse des analyses et des interprétations de cette recherche.
- 7 Un premier point, qui concerne plusieurs chapitres de l'ouvrage, travaille l'écart entre, d'une part, le savoir des générations des enfants et petits-enfants quant à l'histoire de l'Allemagne au XX^e siècle et en particulier autour de la Seconde Guerre mondiale, savoir en grande partie issu de l'école qui y insiste tout particulièrement et, d'autre part, l'histoire familiale qui repose sur un système de croyances, sur la certitude que dans la famille les gens n'étaient pas nazis, quels que soient par ailleurs les indices, les récits, pour ainsi dire les preuves contraires que certains grands-parents présentent. Ceci vient questionner les politiques et les pédagogies mémorielles et montre qu'il ne suffit pas de savoir, encore faut-il s'approprier. Or l'appropriation vient rencontrer les enjeux des histoires, des représentations, des solidarités et des loyautés familiales. Lorsque savoirs scolaires et enjeux familiaux se rencontrent de manière conflictuelle, le clivage et de déni prévalent : « il y a eu des nazis en Allemagne, nous le savons bien, il n'y en a pas eu dans notre famille ».
- 8 Dès lors se mettent en place des discours qui ont pour fonction de prouver l'affirmation selon laquelle « grand-père n'était pas un nazi », au risque de l'invraisemblance. Cela va de l'action héroïque de l'ancêtre qui aurait tenu tête et/ou sauvé un juif, à l'affirmation selon laquelle grand-père aurait été embrigadé malgré lui (au risque de la confusion entre la *Wehrmacht*, l'armée et la SS), mais qu'il aurait résisté « dans sa tête ». Il est certain que l'embrigadement n'a pas toujours été véritablement volontaire compte tenu de la menace de ce régime totalitaire. Il n'en est pas moins vrai que certains parcours, de même que certains thèmes de discours actuels de grands-parents

témoignent d'un engagement précoce et très probablement volontaire dans la SS.

- 9 Ces discours se mettent en place dans les discussions au sein de la famille d'une part et d'autre part avec l'*interviewer* lors des entretiens individuels. Ainsi est-il important et révélateur de relever ce qui est retenu ou évité dans le discours des grands-parents, mais aussi la manière dont les enfants et petits-enfants interprètent ou réinterprètent le discours de ceux-ci, en leur présence, afin de les dédouaner de toute responsabilité ou de toute implication dans la SS. De plus les deux générations suivantes « produisent du sens », non seulement en fonction des récits et du savoir historique, mais aussi en fonction de leurs expériences propres récentes.
- 10 Dans un chapitre particulièrement stimulant, mais aussi à certains égards assez choquant (car ce livre, par ailleurs savant, mobilise beaucoup les affects du lecteur) quant à ce qu'il fait ressortir, les auteurs soulignent une opération qu'ils nomment « Passe-partout ». Le passe-partout est, pour les auteurs, le procédé d'appropriation de la souffrance des Juifs pendant le Troisième Reich, en un mouvement de renversement. Certes, les Juifs ont souffert, mais les Allemands ont tout autant souffert sous le joug nazi, du fait de la guerre, des bombardements... Ils ont eux aussi été des victimes de la violence nazie.
- 11 Un second point concerne la construction des récits de la vie et des actions (ou non-actions) des grands-parents durant la Seconde Guerre mondiale. Si ces récits et leurs interprétations se construisaient dans la conversation au sein de la famille et avec l'*interviewer*, c'est en appui sur la culture, qu'il s'agisse du cinéma ou de modes d'énonciation. Le travail en séminaire avec des étudiants a permis de repérer dans les récits des familles des scènes de film présentées (en toute bonne foi) comme ayant été vécues par tel grand-parent ou par tel proche. Le film, par son travail de dramatisation, de narration, de mise en scène et de mise en images (qui s'inscrivent dans le psychisme du spectateur du fait du visuel, mais aussi de l'émotionnel) donne un support à la parole qui prend du surcroît (et pour cause) un air de familiarité, un air de déjà-vu. De plus le recours au cinéma renvoie à des contenus culturels validés socialement (le film a été diffusé) et partagés. Ce deuxième point se

retrouve aussi dans ce que les auteurs nomment des « topoi » qui relèvent de ce que Hans-Joachim SCHRÖDER a appelé des « phrases énonciatrices fixes », c'est-à-dire cette tendance à généraliser et à enfermer dans un imaginaire commun par le biais d'une phrase ou d'un mot, un objet, une personne, un groupe, une situation... Par exemple « c'était une période terrible » (sous-entendu « pour tout le monde, pour notre famille »), « les Russes étaient primitifs », ce qui renvoie aussi à des systèmes de catégorisation du type bons américains/mauvais russes, ou encore « A l'époque, on ne savait rien », ce qui permet de totalement dédouaner les aïeux.

- 12 Il y aurait encore beaucoup à dire sur cet ouvrage, ne serait-ce qu'au sujet de la particularité de la construction de la mémoire de la période du national-socialisme en Allemagne de l'Est et de l'Ouest et de la manière dont ceci est repris depuis la réunification ; nous ne pouvons qu'inviter le lecteur à se plonger dans *Grand-père n'était pas nazi*.
- 13 Si cet ouvrage est riche quant à son objet propre, il l'est aussi par les potentialités qu'il contient dès lors qu'il propose en dernière partie une synthèse de ses découvertes non sur les contenus, mais sur les processus du souvenir, du souvenir du souvenir (qui a raconté quoi, quand...) et de la transmission familiale et sociale de la mémoire avec ses dimensions représentationnelles et émotionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

HALBACHS M., 1925, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Alcan, réédition Albin Michel, 1994.

HALBACHS M., 1950, *La mémoire collective*, Paris, PUF, réédition Albin Michel, 1997.

WELSER H., MOLLER S., TSCHUGGNALL, 2002, « *Grand-père n'était pas un nazi* » *National-socialisme et Shoah dans la mémoire familiale*, Paris, Gallimard, 2013.

AUTEUR

Jean-Marc Talpin

Professeur de psychopathologie et de psychologie clinique, Université Lyon 2, psychologue clinicien

IDREF : <https://www.idref.fr/087994194>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-2979-7442>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/jean-marc-talpin>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000004710772>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/15595586>

Le coin du chineur

Ludwig LEWISOHN, *Le destin de Mr Crump*

Frédéric Guinard

RÉFÉRENCE(S) :

Ludwig LEWISOHN, *Le destin de Mr Crump*

TEXTE

- 1 En chinant dans le rayon littérature de Diogène, ou sur les étals luxuriants des bouquinistes à ciel ouvert du quai de la Pêcherie, les dimanches en bord de Saône... vous aurez la possibilité de vous procurer ce roman remarquable sur la vie d'un homme pris au piège des mœurs et des conventions sociales de l'Amérique des années 20.
- 2 Cet ouvrage écrit en 1926 a connu un destin tout aussi tumultueux que le parcours de vie du personnage qu'il met en scène : Mr *Herbert Crump*. Refusé aux États-Unis, publié en France dans une traduction d'Antonin ARTAUD et préfacé par Thomas MANN, admiré par FREUD pour la précision clinique et cruelle avec laquelle y est décrit « l'enfer conjugal », ce livre va finalement être publié en 1947 de manière expurgée outre-Atlantique et il faudra attendre 1979 pour qu'une édition anglaise intégrale soit établie.
- 3 Il faut dire que son auteur, Ludwig LEWISOHN, réalise dans ce roman un portrait au vitriol de l'Amérique du début du XX^e siècle, il y aborde l'hypocrisie d'une nation puritaine et versatile, tout autant que les étapes d'une relation conjugale hors norme, entre un jeune homme promis au meilleur avenir et une femme plus âgée, mère de famille, d'une envie sans limites et d'une absence totale d'empathie, qui transformera son quotidien en un véritable cauchemar frôlant le registre de l'absurde et du tragicomique.
- 4 Le roman débute par la présentation des deux protagonistes et de leur histoire familiale sur plusieurs générations. Après ce remarquable travail d'anamnèse, le récit nous plonge avec une fluidité toute moderne dans le quotidien insoutenable – et pourtant toléré jusqu'à l'écœurement – de Mr Crump, mais aussi dans le détail de ses

négociations internes avec la réalité, ses idéaux, ses liens d'amour, ses valeurs, ses élans créateurs et amoureux, dans un soliloque jubilatoire et atroce dans lequel le lecteur ne peut manquer de reconnaître tel ou tel autre douloureux compromis de sa propre conscience. Ce monologue interne a aussi ceci de captivant que son protagoniste s'y livre à des tentatives désespérées pour analyser et comprendre ce qui a pu l'amener à cette situation mais aussi pour débusquer l'origine psychologique du mal qui consume et alimente son épouse, son fonctionnement et le fond d'humanité que, jusqu'à la fin, il essaye de retrouver chez cette effroyable créature.

- 5 Ce chef-d'œuvre de la littérature américaine, peu connu malgré son style incisif et limpide, comporte une réflexion d'une pertinence remarquable – comme seule la littérature sait en produire – sur la société moderne et les souffrances psychologiques résultantes de l'enfer d'une relation perverse. Non disponible à ce jour dans son édition aux très élégantes éditions Phébus, entre la finesse psychologique des œuvres de Thomas MANN et de Stefan ZWEIG et la veine sulfureuse de Philip ROTH et de Bernard MALAMUD, cet ouvrage attend patiemment que vous veniez réveiller ses pages...

AUTEUR

Frédéric Guinard

IDREF : <https://www.idref.fr/196831296>

L'œil du psychone

L'œil du psychclone

TEXTE



Guinard - Caruso.

À propos

La dimension reconstructive de la mémoire : de la psychologie à la philosophie

Loraine Gérardin-Laverge et Denis Forest

PLAN

Introduction

La mémoire reconstructive : rappel historique liminaire

1. La reconstruction en mémoire épisodique

De la recherche d'authenticité des souvenirs à la compréhension de leur plasticité

Le processus de sémantisation des souvenirs autobiographiques

2. L'hypothèse de SCHACTER et

ADDIS

Une autre fonction de la mémoire

Réévaluer le fonctionnement de la mémoire

3. Enjeux de la prise en compte de la dimension reconstructive de la mémoire pour la question philosophique de l'identité personnelle

Conclusion

TEXTE

Introduction

- 1 On a coutume de se représenter la mémoire comme une faculté de rétention, qui conserve la trace des expériences et des connaissances acquises d'une manière à la fois fidèle et définitive. De cette mémoire, le sujet est propriétaire. C'est ensuite à lui de gratter, en archéologue averti, afin de retrouver ses trésors cachés. Une bonne mémoire, c'est une mémoire qui retient le plus d'informations possible, une mémoire idéale serait celle qui retiendrait *tout*.
- 2 Pourtant, que pourrait-il bien arriver à quelqu'un qui se rappellerait tout ? Dans « Funes, el memorioso¹ », BORGÈS décrit un personnage dont la particularité est de ne rien pouvoir oublier. Mais cette supposée bénédiction s'avère être un véritable malheur.

« La vérité, c'est que Funes ne se rappelait pas seulement chaque feuille de chaque arbre dans chaque coin de la forêt, mais de chaque fois qu'il avait perçu ou imaginé la feuille. Il se résolut à réduire chacun de ses jours passés à soixante-dix mille remémorations, qu'il définirait par des nombres ensuite. Deux considérations le dissuadèrent ; la réalisation que la tâche était indéterminable, et la réalisation qu'elle était sans intérêt. Il se rendit compte qu'il n'aurait toujours pas fini de classer les souvenirs de son enfance au moment de sa mort². »

- 3 En fait, de longue date, la réflexion sur la mémoire a mis en avant que l'oubli n'était pas simplement un défaut de la mémoire, mais la condition de son bon fonctionnement. RIBOT s'intéressait ainsi à l'oubli « momentané » comme condition de la mémoire épisodique : si je devais parcourir toute la série des épisodes intermédiaires pour atteindre un épisode ancien, la mémoire en serait rendue « impossible », elle s'enliserait. Et il poursuivait :

« Nous arrivons donc à ce résultat paradoxal qu'une condition de la mémoire, c'est l'oubli. Sans l'oubli total d'un nombre prodigieux d'états de conscience et l'oubli momentané d'un grand nombre, nous ne pourrions nous souvenir. L'oubli, sauf dans certains cas, n'est donc pas une maladie de la mémoire, mais une condition de sa santé et de sa vie³. »

- 4 Donc si la mémoire ne *peut* pas tout retenir, ce serait parce qu'elle ne *doit* pas tout retenir. Mais on peut faire un pas de plus. Si la mémoire n'a pas à tout conserver, doit-elle cependant être toujours fidèle ? Il y a deux dogmes au sujet de la mémoire, et non un : le premier, déjà mis à mal, est celui selon lequel, idéalement, tout doit être stocké ; le second est celui selon lequel le souvenir doit être à l'image du passé. C'est avec ce second dogme que se propose de rompre l'hypothèse formulée en psychologie et neuropsychologie d'une dimension reconstructive de la mémoire. Nous envisagerons avec elle une mémoire épisodique (ou autobiographique) qui reconstruit ses contenus selon un compromis entre leur fiabilité et leur flexibilité afin d'aider le soi à évoluer dans le monde, afin de le préparer au futur à partir d'une reconstruction de son passé personnel. Bref, une mémoire au service du soi.

- 5 Nous montrerons qu'il y a une dimension doublement reconstructive de la mémoire épisodique ou autobiographique (de ses contenus et de leur statut) (1). À partir des recherches actuelles en neuropsychologie, on peut retenir l'hypothèse selon laquelle la reconstruction mémorielle n'est pas signe d'une faiblesse de la mémoire, mais qu'elle est au contraire liée à sa fonction adaptative (2). En outre, nous serons amenés à nous interroger sur les enjeux en philosophie de la prise en compte d'une telle dimension reconstructive de la mémoire (3).

La mémoire reconstructive : rappel historique liminaire

- 6 On considère généralement que dans l'histoire de la psychologie scientifique F. C. BARTLETT (1887-1969) est le premier à avoir défendu la thèse selon laquelle la mémoire est affaire non de reproduction, mais de reconstruction⁴. Comme certaines études l'ont montré à son sujet⁵, BARTLETT ne voulait pas dire par là que la mémoire n'est jamais fiable, et qu'elle ne peut pas l'être. Il voulait en fait attirer l'attention sur deux points. Le premier est la manière dont le passé est restitué dans la remémoration. À partir de ses expériences où des sujets doivent rapporter un récit qu'ils ont lu, BARTLETT se convainc que les individus ne s'appuient pas dans ce cas sur un décalque mémoriel du récit, mais sur une synthèse de ce récit qu'ils ont fabriquée, qui comporte des omissions, des rationalisations et des transformations. Ce qui fait écho aux « procédés abrégatifs » sur lesquels insistait RIBOT. L'idée est que se souvenir suppose en général ce qu'il appelle une « organisation active » des expériences passées, organisation active qu'à la suite du neurologue Henry HEAD il nomme un *schéma*. Le second point, seulement esquissé par lui, est l'idée que se ressouvenir est généralement quelque chose qu'on fait dans un certain contexte, à partir d'une demande du présent, un présent lui-même changeant dans ses exigences vis-à-vis de l'individu. Si par conséquent, maîtriser une certaine technique corporelle (par exemple dans un sport) n'est pas répéter « littéralement » des mouvements appris, mais adapter des schémas moteurs acquis aux exigences variables du moment, de même se souvenir sera répondre à une certaine demande adressée à la

mémoire depuis le présent, en s'appuyant sur un schéma doué d'une certaine plasticité. Dès lors, si cette mémoire adaptative ne repose pas sur la restitution littérale du passé, c'est que celle-ci, étant donnée les fins présentes de l'individu, n'est pas en elle-même importante ou utile : ce que la mémoire ne peut pas toujours (restituer à l'identique), c'est en fait ce dont l'individu qui se souvient n'a pas besoin. De ce fait, BARTLETT rompait avec un modèle de la mémoire en termes de « traces » fidèles ou d'« images » qu'il faudrait ensuite « réveiller ». Et, sans relier son propos à la mémoire autobiographique, il faisait de la distorsion quelque chose qui n'est pas mauvais en soi, qui ne relève pas nécessairement de la psychopathologie, mais qui découle de la nature de la mémoire, de ses procédés et de l'usage que nous en faisons.

1. La reconstruction en mémoire épisodique

De la recherche d'authenticité des souvenirs à la compréhension de leur plasticité

- 7 Les usages de la mémoire dans notre société semblent toujours faire dépendre la valeur de la mémoire de sa véracité et de son authenticité. La forme du témoignage, par exemple, demande au sujet de faire appel à sa mémoire, à ses souvenirs afin de dire la vérité. Et pourtant combien de fois n'entend-on pas parler de témoignages divergents de la part de différents spectateurs d'une même scène ? Chacun expérimente sans cesse les limites de sa propre mémoire en se heurtant à l'imprécision de ses souvenirs, à leur fausseté ou encore à l'oubli. De cette mémoire qu'on nous apprend à utiliser comme un appareil à enregistrer, nous ne pouvons, en pratique, qu'observer l'impuissance à conserver sans distorsion.
- 8 Pourtant, même lorsque notre mémoire est trompeuse, c'est-à-dire même lorsqu'elle forme des *faux souvenirs*, nous croyons encore que nos souvenirs sont adéquats : ils ont même cette charge émotionnelle propre aux événements vécus. On peut distinguer deux types de faux

souvenirs : les faux souvenirs spontanés (où intervient l'effet de désinformation ⁶) et les faux souvenirs induits, ou « faux souvenirs enrichis », dans les cas où les souvenirs sont induits par suggestion et intégrés à la mémoire autobiographique ⁷. Les faux souvenirs spontanés sont ceux qui sont formés par la mémoire sans suggestion extérieure, mais où une information donnée après coup contamine le souvenir. C'est la formation de tels faux souvenirs spontanés qui est mise en évidence par l'expérimentation psychologique lorsqu'on présente à des sujets une liste de mots sémantiquement apparentés, mais qu'une telle liste, lorsqu'on la présente une seconde fois, comporte un mot non présenté initialement (appelé leurre critique) : on appelle alors faux souvenir la reconnaissance à tort du leurre critique comme faisant partie de la liste d'origine. En somme, dans ce cas, la liste remémorée est en partie construite. C'est ce que montre aussi une étude récente. Dans laquelle les participants ont visionné la vidéo d'un accident de la route très grave ⁸. Vingt-quatre heures plus tard, on leur demande de reconnaître des extraits vus dans le film la veille parmi des extraits entièrement nouveaux et des extraits appartenant bien à l'accident, mais supprimés dans la projection précédente. 26 % des extraits vidéo n'appartenant pas à la première projection sont reconnus comme ayant été vus la veille.

- 9 Le syndrome des faux souvenirs induits, par ailleurs, concerne la remémoration par une personne d'une expérience traumatique qui n'a jamais vécu en propre, mais suggérée, par exemple, au cours d'une psychothérapie par le thérapeute ⁹. Les travaux d'Elizabeth LOFTUS sont très précieux dans ce domaine pour avoir mis en évidence la malléabilité de la mémoire autobiographique, ce qui permet de défendre l'idée qu'un souvenir peut être erroné. Dans une de ses expériences, on raconte à des sujets le récit de leur enfance composé d'éléments véridiques et d'un élément inventé. Plusieurs mois plus tard, on demande aux sujets de raconter leurs souvenirs, 34 % des sujets intègrent à leur récit l'événement inventé, en l'enrichissant de détails. L'élément inventé est nimbé de la même couleur que les éléments réels : il est riche en détails sensoriels qui semblent être des indices de sa réalité ¹⁰. La magie de la mémoire, c'est qu'elle donne à tous nos contenus épisodiques la saveur de l'authenticité.

- 10 Nous prêtons à la mémoire, socialement et individuellement, une fonction de rétention fidèle d'informations, qu'elle semble échouer à

remplir, tout en nous dissimulant son échec. L'ambiguïté de la mémoire autobiographique réside précisément dans le fait qu'elle accompagne toujours ses contenus d'une apparence de véracité, même dans les cas où les souvenirs sont reconstruits.

Le processus de sémantisation des souvenirs autobiographiques

- 11 Les contenus de la mémoire autobiographique ou épisodique semblent donc se reconstruire, mais ce n'est pas tout. Le statut des souvenirs change au cours du temps, par un processus de *sémantisation*.
- 12 Qu'est-ce donc que la sémantisation des souvenirs ? La sémantisation d'un souvenir est l'intégration de celui-ci à la mémoire sémantique¹¹. L'hypothèse est la suivante : des souvenirs épisodiques, à force d'être répétés, sont sémantisés. Autrement dit, certains souvenirs épisodiques perdraient au fil des remémorations leur caractère détaillé et leur charge émotionnelle pour devenir des éléments de l'encyclopédie mentale, analogues à la connaissance d'autres faits particuliers qui n'ont pas de caractère autobiographique. La question de savoir si la sémantisation est la conséquence d'une consolidation des souvenirs (comme le suppose Larry SQUIRE¹²) ou d'une écriture de traces multiples du souvenir (comme NADEL et MOSCOVITCH en font l'hypothèse¹³), n'est pas le point central pour notre propos. Ce qui est notable, en revanche, c'est que d'une manière ou d'une autre, les souvenirs épisodiques se transforment au cours du temps, et prennent sensiblement les caractéristiques des contenus sémantiques.
- 13 Lorsque nous nous rappelons les vacances de notre enfance, l'école primaire, la cour de récréation, ce qui nous vient à l'esprit est une *scène typique*, et nous n'avons pas à nous remémorer spécifiquement tel ou tel souvenir de notre enfance pour en avoir une idée. Si ces périodes ont d'abord été associées à des souvenirs précis, contextualisés, émotionnellement très chargés et détaillés, ils ont perdu avec le temps de leur détail, de leur précision et de leur caractère singulier pour se synthétiser sous la forme de *souvenirs de notre enfance* ou *souvenirs de la cour de récréation*, etc. En d'autres termes, ils se sont sémantisés au fil de leurs remémorations.

- 14 Une étude de David RUBIN va dans ce sens¹⁴. Il étudie la distribution temporelle des souvenirs autobiographiques, en demandant à des sujets de raconter des souvenirs personnels récents et anciens. Les sujets se remémorent beaucoup moins facilement d'épisodes de vie anciens dans une forme détaillée. Ce qui est notable dans les résultats de cette étude, c'est que la quantité de souvenirs épisodiques mobilisables au présent diminue sensiblement avec l'éloignement temporel. Ce phénomène semble confirmer l'hypothèse de la sémantisation des souvenirs autobiographiques par leur répétition.
- 15 Il semble ainsi que la mémoire épisodique soit doublement reconstructive. Loin d'être une faculté-calque, aux contenus fixes et pérennes, elle apparaît mouvante, tant en ce qui concerne ses contenus propres que leur statut respectif. Il reste à déterminer si la mémoire est une faculté pleine de faiblesses, qui échoue à conserver fidèlement, ou si au contraire, sa dimension reconstructive est un atout.

2. L'hypothèse de SCHACTER et ADDIS

- 16 Peut-être en effet nous faut-il un nouveau cadre explicatif de la mémoire qui permette de comprendre ce que l'on nomme ses défauts. C'est du moins la proposition de SCHACTER et ADDIS quand ils formulent l'hypothèse d'une mémoire reconstructive, et à laquelle nous voulons nous intéresser ici afin d'en aborder l'enjeu philosophique principal : la relation entre mémoire et identité.

Une autre fonction de la mémoire

- 17 Selon SCHACTER et ADDIS, la fonction de la mémoire autobiographique ne serait pas uniquement de retenir des informations, mais plutôt de réécrire sans cesse les contenus épisodiques, de s'appuyer sur le passé pour préparer l'avenir. La mémoire autobiographique aurait avant tout pour fonction de projeter le soi dans le futur, de mobiliser le passé réécrit dans l'élaboration des projets du soi. S'ils n'inventent pas l'idée d'une mémoire reconstructive (voir *supra*, BARTLETT), ils lui donnent une rigueur conceptuelle remarquable, notamment dans leur article de 2007. SCHACTER et ADDIS renforcent en fait l'hypothèse d'une mémoire reconstructive en enrichissant le concept de

« cerveau prospectif » (ou *prospective brain*). Leur hypothèse est que l'individu ne possède pas seulement une mémoire du futur, une mémoire prospective (c'est-à-dire, une mémoire des intentions par exemple qui en permet l'exécution différée), mais plus radicalement, que sa mémoire tout entière est tournée vers le futur (puisqu'elle se mobilise pour le futur), et en particulier que sa mémoire épisodique se construit et se reconstruit en fonction des intentions, des désirs, de la simulation du futur. En d'autres termes, ce n'est pas seulement que la mémoire contient un système particulier qui est la mémoire du futur et qui permet à l'individu de se souvenir d'intentions qu'il a formées et qui doivent rester intactes jusqu'au moment de leur réalisation, c'est aussi que les contenus mémoriels sont réécrits, et donc non conservés à l'identique. Ils se transforment en fonction du présent et de la simulation du futur. L'idée est que les éléments du passé seraient conservés non pas seulement pour eux-mêmes, mais pour pouvoir entrer dans des scénarios qui simulent l'avenir, d'où la nécessité de pouvoir les manipuler mentalement, les dissocier et les recombinaison. La prédiction est alors que se souvenir et imaginer mobiliseraient des ressources mentales et neurales au moins partiellement communes. Or un certain nombre de faits expérimentaux donnent du poids à cette hypothèse. Une étude a été faite sur des patients amnésiques, atteints d'une lésion bilatérale de l'hippocampe¹⁵. Lorsqu'on leur demande d'imaginer des scénarios futurs entièrement nouveaux, les scènes qu'ils imaginent sont beaucoup moins riches que des scènes qu'imaginent des individus sans lésions cérébrales. En particulier, elles sont marquées par une très faible cohérence spatiale, comme si les constructions mentales des patients amnésiques consistaient davantage dans l'imagination de fragments d'information isolés que dans des scènes connectées les unes aux autres. De nombreuses autres études vont dans ce sens (notamment des études sur le vieillissement qui mettent en évidence l'idée que le vieillissement atteint moins la mémoire que l'information épisodique de manière générale, et donc la relation à soi dans le temps subjectif allant du passé au futur de la personne¹⁶). En outre, les recherches récentes en neuro-imagerie corroborent ces résultats¹⁷. Le système hippocampique est depuis longtemps considéré comme un élément crucial de la remémoration, et son implication dans la simulation du futur suggère de retenir l'hypothèse selon laquelle la simulation d'épisodes futurs requiert un système

capable de recombinaison avec flexibilité des détails d'événements passés.

Réévaluer le fonctionnement de la mémoire

- 18 Il nous semble donc que l'idée d'une mémoire qui reconstruirait ses contenus en permet une analyse plus cohérente et riche que celle qui ne lui donne qu'une fonction de rétention et qui pense *toujours* et *seulement* le faux souvenir comme un dysfonctionnement. Une analyse de la mémoire reconstructive permet de réévaluer la fausse reconnaissance ou l'oubli, et nous mène à un concept fort de mémoire épisodique : la *mémoire épisodique* n'est pas qu'une faculté-calque, c'est-à-dire, une faculté qui reproduirait de manière fidèle des événements, des images, des sensations vécues pour les livrer ainsi au sujet lors de la récupération. Il se pourrait en effet que la fonction adaptative de la mémoire ne soit pas seulement de retenir des informations de manière fidèle pour les restituer dans leur *authenticité*. Elle serait aussi de synthétiser des informations pour garder en mémoire ce dont on pense avoir besoin pour le futur, et de permettre de recombinaison les contenus mémoriels à des fins d'imagination de scénarios de notre avenir. Cependant, le souvenir non faussé des épisodes est bien utile et adaptatif lui aussi. Dès lors, nous devrions sans doute penser la mémoire de la manière suivante : la mémoire telle que nous la connaissons résulte d'un compromis entre une fonction *rétentrice* (les souvenirs doivent avoir un minimum de fiabilité) et une fonction *recréatrice* (les souvenirs doivent être flexibles pour pouvoir s'insérer dans des scénarios et préparer au futur).
- 19 Le fonctionnement normal de la mémoire impliquerait ainsi la possibilité des faux-souvenirs comme de l'oubli. Les faux-souvenirs changent de statut : ils peuvent être dans bien des cas la conséquence du fonctionnement de la mémoire, et non de son dysfonctionnement. En effet, si la fonction de la mémoire est de reconstruire ses contenus mnésiques pour préparer au futur, on peut comprendre la formation de faux souvenirs spontanés comme un effet collatéral de l'exercice de cette fonction. Dans les cas que nous avons vus plus haut, où les sujets croyaient reconnaître comme

appartenant à la liste énoncée précédemment le leurre critique qui lui est associé, la mémoire s'était attachée davantage à la cohérence de la liste qu'à son détail.

- 20 De même il nous semble que le schème explicatif selon lequel la mémoire serait une activité de réécriture visant à préparer le soi au futur, nous permet de comprendre la formation de faux souvenirs induits. Là encore, on peut penser que la mémoire n'est pas seulement une activité faible et trompeuse. On peut penser la formation d'un faux-souvenir induit comme un moyen d'assurer la cohérence de la vie du soi. Bien que les faux souvenirs induits puissent avoir des conséquences catastrophiques sur la vie de l'individu, ils peuvent nous laisser penser à nouveau que la mémoire n'est pas seulement à évaluer en termes de fiabilité, mais qu'elle est sous-tendue par une activité de réécriture qui procure au soi un récit cohérent de lui-même. En effet, dans certains cas de construction de faux-souvenirs induits, on pourrait faire l'hypothèse que le sujet les prend pour véritables afin de former une image cohérente de soi et de comprendre son état présent (son mal-être ou sa souffrance par exemple), d'en trouver la cause, et de pouvoir ainsi agir sur elle. Les faux souvenirs traumatiques, préjudiciables à l'individu, ne seraient donc possibles que parce que la mémoire est pour une part reconstruction, et on peut penser que cette reconstruction n'est pas pathologique en elle-même, que fréquemment elle est non seulement inoffensive, mais utile.

3. Enjeux de la prise en compte de la dimension reconstructive de la mémoire pour la question philosophique de l'identité personnelle

- 21 L'une des manières dont traditionnellement les philosophes s'intéressent à la mémoire est de débattre de son rôle dans le contexte d'une réflexion sur l'identité personnelle. De ce point de vue, LOCKE est resté célèbre pour deux choses. La première est d'avoir proposé un critère mémoriel de l'identité personnelle¹⁸. Dans *An Essay concerning Human Understanding*, LOCKE propose en effet

un réductionnisme psychologique, puisqu'il réduit le soi à la mêmeté de la conscience de soi. La conscience de soi peut en effet être étendue du présent au passé et par là constituer la personne. Est une personne celui qui à travers la conscience de soi ou *self-consciousness* se reconnaît dans une expérience passée comme le même que celui qui présentement fait l'expérience de se souvenir. La théorie de l'identité personnelle de LOCKE a le mérite de répondre à la fois à la question épistémique de l'identité personnelle (qu'est-ce qui fait que je sais que je suis moi-même ?) et à la question métaphysique (en quoi consiste l'identité personnelle ?). Le second apport de LOCKE est d'avoir proposé de mettre à l'épreuve sa conception au moyen d'expériences de pensée qui envisagent les conséquences de situations irréelles, voire fantastiques, pour tester nos intuitions relativement à ce qui compte en matière d'identité de la personne (si le savetier hérite des souvenirs du prince, que se passe-t-il ?). Ces deux propositions, une certaine manière de concevoir le soi à travers le rôle de la mémoire autobiographique, et une certaine manière de débattre de la nature de la personne en faisant appel aux cas limites envisagés par les expériences de pensée, ont eu un immense retentissement jusqu'à l'époque contemporaine, donnant lieu à des objections multiples et des théories alternatives¹⁹.

- 22 Au chapitre des objections, on ne peut pas ne pas rappeler celle au XVIII^e siècle de Thomas REID (repris in PERRY, 1975), qui repose sur le constat selon lequel les défaillances de la mémoire ne lui permettent pas de jouer le rôle qu'on veut avec LOCKE lui prêter. Comment fonder en effet l'identité personnelle sur la mémoire alors même que la mémoire est une faculté faillible ? Si je suis ce que je me rappelle être, il est difficile de penser que je suis la même personne à soixante ans et à vingt ans : selon l'exemple de REID, je peux me souvenir à soixante ans de ce que je faisais à quarante ans, me souvenir à quarante ans de ce que je faisais à vingt ans, sans pour autant me souvenir à soixante ans de ce que je faisais à vingt ans. Serai-je alors à soixante ans le même que celui que j'étais à vingt ans, ou un autre ? Il semble alors que la mémoire ne permet pas de fonder le soi sur la continuité du soi.
- 23 À partir de cet arrière-plan lockéen, le philosophe peut se proposer deux choses. En ce qui concerne la méthode, il peut réfléchir à ce qui se passe dans le monde réel des mésaventures de la conscience de soi

(les états de démence, ou le cerveau divisé, par exemple), plutôt que d'envisager seulement des cas fictifs²⁰. En particulier, la distinction des mémoires suggère des formes distinctes d'altération dans la relation à soi, suivant que ce sont les souvenirs des expériences qui sont surtout perdus, comme dans la maladie d'Alzheimer, ou les connaissances relatives à soi, comme dans la démence sémantique. En second lieu, s'il part de la réflexion de LOCKE où la mémoire joue un rôle capital dans la constitution de l'identité personnelle, le philosophe peut, avant même d'évaluer la thèse selon laquelle « la mémoire fait le soi », se demander si le concept usuel de mémoire est le bon, et dans le cas contraire, ce qui change dans son interrogation sur la personne avec les nouvelles connaissances qui mettent en cause ce concept usuel.

- 24 La question des conséquences de la révision de la conception traditionnelle de la mémoire autobiographique proposée par SCHACTER et ADDIS pour une philosophie de l'identité personnelle mérite donc d'être posée. De LOCKE à Derek PARFIT²¹, les philosophes ont voulu faire de la mémoire une forme de lien avec soi, constitutif de l'identité, ou du moins, sous une forme affaiblie, de la *continuité* psychologique : si on me greffe un souvenir, selon PARFIT (à supposer que ce soit possible), je serai en continuité avec celui qui a fait l'expérience correspondante. Même chez PARFIT, si le souvenir greffé (ou quasi-souvenir) n'est pas le souvenir de mon expérience, il demeure souvenir *fidèle* d'une expérience et c'est à ce titre qu'il fonde la continuité. Mais telle que proposent de la voir SCHACTER et ADDIS, la mémoire épisodique n'est pas que la source d'un tel lien qui identifie le soi : elle est un ensemble de ressources disponibles à partir desquelles une invention du soi est possible. En découvrant que la mémoire épisodique est le produit d'un compromis entre fiabilité et flexibilité, et que la remémoration du passé personnel et la projection dans le futur en première personne ont des conditions partagées, la psychologie invite la philosophie à concevoir le soi autrement, à partir de la manière dont sont liées étroitement relation au passé et simulation de l'avenir dans l'intégrité de la vie mentale.

Conclusion

- 25 Des données convergentes en psychologie et en neurosciences permettent de mettre en cause un certain nombre d'idées reçues relatives à la mémoire : qu'elle accumulerait des traces immuables, qu'elle aurait, quand elle est *normale*, à être fidèle (et cela seulement), qu'elle ne concernerait que le passé. C'est en cherchant à rendre compte de ces données que l'hypothèse de la dimension reconstructive de la mémoire propose une interprétation inédite de la nature et du rôle de la mémoire épisodique. Cette hypothèse, à son tour, ébranle la théorie mémorielle de l'identité personnelle sous sa forme classique, puisque si la mémoire est au fondement du soi, ce n'est plus en ce qu'elle le détermine, mais en ce qu'il se réécrit, et se reconstruit avec elle. À la philosophie de tirer sur son terrain propre toutes les conséquences du nouveau visage que présente la mémoire.

NOTES

1 Jorge Luis BORGÈS, 1944, *Fictions*, Gallimard, Paris (traduction française : P. VERDEVOYE et N. IBARRA), 1951. Voir Martin A. CONWAY, Jefferson A. SINGER, Angela TAGINI. 2004, « The Self and Autobiographical Memory: Correspondence and Coherence ». *Social Cognition*: Vol. 22, pp.491-529.

2 *Ibid.*, p. 136.

3 RIBOT, Th., 1888, *Les maladies de la mémoire*, Paris, Alcan, p. 45-46. Cité avec approbation par William JAMES in 1890, *Principles of psychology*, chapitre XVI.

4 F. C. BARTLETT, 1932, *Remembering: a study in experimental and social psychology*, Cambridge University Press. BARTLETT s'inspire en fait d'un travail de J. PHILIPPE, « Sur les transformations de nos images mentales », *Revue Philosophique*, 1897, XLII, pp.481-93.

5 OST, J. & COSTALL, A. 2002, « Misremembering BARTLETT: a study in serial reproduction », *Br. J. Psychol.* 93, 243-255.

6 BELLI R. F., 1989, « Influences of misleading post-event information: misinformation and acceptance », *Journal of experimental psychology, General*, 118, pp.72-85.

- 7 LOFTUS E. et BERNSTEIN D. M., 2005, « Rich false memories: the royal road to success », in HEALY A. F., 2005, *Experimental cognitive psychology and its applications*, Washington, pp.101-113.
- 8 TAKARANGI et STRANGE, 2012, « False memories for missing aspects of traumatic events », *Acta Psychologica*, vol. 141, pp.322-326.
- 9 LOFTUS E. et KETCHAM M., 1997, *Le syndrome des faux souvenirs*, traduction Y. CHAMPOLLION, Exergue.
- 10 LOFTUS, E. F., MILLER, D. G. & BURNS, H. J., 1978, « Semantic integration of verbal information into a visual memory. » *Human Learning and Memory*, 4, pp.19-31.
- 11 La distinction entre mémoire sémantique et mémoire épisodique, c'est-à-dire mémoire des connaissances et mémoire des expériences, est d'usage courant depuis les travaux d'Endel TULVING. Nous ne la discutons pas dans l'espace de cet article ; elle conserve la valeur d'une précieuse hypothèse de travail.
- 12 Larry SQUIRE considère en effet que l'hippocampe est l'instance de consolidation des souvenirs et qu'il ne joue plus aucun rôle dans le processus mémoriel une fois la consolidation arrivée à son terme. Cf. SQUIRE, Larry (1992). « Declarative and Nondeclarative Memory: Multiple Brain Systems Supporting Learning and Memory ». *Journal of cognitive Neuroscience*, 4, pp.232-243.
- 13 Lynn NADEL et Morris MOSCOVITCH considèrent en revanche que l'hippocampe joue un rôle permanent dans la consolidation des souvenirs sémantiques, mais que l'activité de rappel d'un souvenir lui confère une nouvelle trace neuronale. En somme, ce qui fait qu'un souvenir est plus ou moins vulnérable aux lésions hippocampiques dépend de la quantité de traces neuronales qui lui correspondent. En d'autres termes le processus de sémantisation pour eux est le résultat du rappel plus ou moins fréquent d'un souvenir. Cf. Nadel, Lynn, et Moscovitch, Morris, 1997, « Memory consolidation, retrograde amnesia and the hippocampal complex », in *Current Opinion in Neurobiology*, 7.
- 14 RUBIN, David et BERNTSEN, Daniel (2003). « Life scripts help to maintain autobiographical memories of highly positive, but not highly negative events », *Memory Cognitive*, 31, pp.1-14.
- 15 HASSABIS, et al., 2007, « Patients with hippocampal amnesia cannot imagine new experiences », *Proceedings of The National Academy of Sciences*

of the USA, 104, pp.1726-1731.

16 Donna Rose ADDIS et Daniel SCHACTER. 2007, « Remembering the past to imagine the future: the prospective brain », *Nature Reviews Neuroscience*, 8, pp.657-661.

17 SZPUNZAR, et al., 2007, « Neural substrates of envisionning the future », *Proceedings of The National Academy of Sciences of the USA*, 104, 642-647. L'imagerie fonctionnelle montre que les mêmes régions sont impliquées pendant la description d'événements passés et d'événements futurs : un ensemble de régions comprenant le cortex préfrontal, et certaines parties du lobe médial-temporal. Des régions cérébrales spécifiques sont impliquées dans la construction d'événements personnels ou autobiographiques qu'ils soient passés ou futurs, elles ne s'activent pas lors de la construction d'événements qui mettent en jeu un personnage public (dans l'étude dont il est question, l'exemple est Bill CLINTON). En effet, quand il s'agit d'information autobiographique seulement, les régions préfrontale et médio-temporale, ainsi qu'une région médiane à l'arrière du précuneus sont activées spécifiquement. Il y aurait donc une signature neurale spécifique à la construction d'événements personnels passés ou futurs.

18 John LOCKE, 1694, *An Essay Concerning Human Understanding*, Oxford : Oxford University Press, 1975, II, XXVII.

19 Pour une présentation du débat à partir de textes choisis, voir John PERRY, *Personal Identity*, Berkeley: University of California Press, 1975.

20 C'est ce qu'a commencé à faire Kathleen WILKES, 1993, *Real People: Personal Identity without thought experiments*, Oxford University Press.

21 Derek PARFIT, 1984, *Reasons and persons*, Oxford, Clarendon Press.

AUTEURS

Loraine Gérardin-Laverge

Université Paris Ouest

IDREF : <https://www.idref.fr/255098618>

Denis Forest

Université Paris Ouest, IHPST, Paris

IDREF : <https://www.idref.fr/078851351>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/denis-forest>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000055220925>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/15052955>

Hommage

Homage à Danielle MORANGE

Institut de Psychologie

PLAN

Se souvenir de Danielle en quelques mots
Hommages à venir

TEXTE

- 1 Très malade depuis plusieurs mois, notre collègue enseignante Danielle MORANGE s'est éteinte le mardi 30 décembre 2014.
- 2 Maître de conférences à l'Institut de Psychologie de l'Université Lyon 2 depuis 1984, elle enseignait la psychologie du développement. Sa passion de l'enseignement, son souci des étudiants, son sens du devoir étaient tels qu'elle avait, malgré la maladie, tenu à rester en fonction le plus longtemps possible ; et c'est en novembre dernier qu'elle avait, malgré elle, dû s'arrêter. Retournée dans sa région d'Auvergne auprès de sa famille, Danielle MORANGE s'en est allée, portée par les mots et messages de douceur et d'amitié que tous ses proches, ses amis, ses collègues et les étudiants lui ont témoignés jusqu'aux derniers moments.
- 3 Discrète et humble, Danielle était une universitaire plus qu'appréciée tant par les étudiants que par ses collègues ; tous ceux et toutes celles d'entre nous qui ont eu l'opportunité de la rencontrer et de partager des moments institutionnels comme plus personnels avec elle, garderont le souvenir d'une enseignante et collègue précieuse, investie, d'une personne droite, humaine, généreuse. Elle va assurément beaucoup nous manquer à l'Institut.
- 4 Afin de rendre un premier hommage à Danielle MORANGE, un recueil de pensées a été organisé sous la forme d'un « Je me souviens... » (à la PEREC). Vous trouverez le texte rassemblant tous les souvenirs, déjà nombreux, recueillis à ce jour, sur le site internet de l'institut de Psychologie à la rubrique actualités → événements. Ce recueil de

pensées (en tout ou partie) figurera aussi dans le canal psy qui lui sera consacré.

« Danielle, avec deux “L”, comme un oiseau »



Se souvenir de Danielle en quelques mots

- 5 À partir des « Je me souviens... », écrits dans le recueil de pensées à la mémoire de Danielle, les mots revenant le plus souvent ont été extraits et mis en page ci-dessous.



Hommages à venir

- 6 Une journée d'hommage en l'honneur de Danielle MORANGE aura lieu le samedi 30 mai 2015 à l'Université Lyon 2 sur le campus Porte des Alpes. Le programme en cours de construction.
- 7 Canal Psy consacrera un prochain numéro en hommage à Danielle MORANGE, sur la psychologie du développement.

AUTEUR

Institut de Psychologie